

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA
LA REVUE CANADIENNE
1897

LA
REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

M. ALPHONSE LECLAIRE

33^e ANNÉE

1897

C. O. BEAUCHEMIN & FILS. PROPRIÉTAIRES-ADMINISTRATEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

MONTREAL, CANADA

JANVIER—1897





L'USURE ET LES USURIERS

LA collection des œuvres de Ludwig Knaus, peintre allemand contemporain, dont les productions sont en général fort estimées et, pour la plupart, populaires, comprend, au milieu de nombreux chefs-d'œuvre, la toile connue sous la légende : *Salomonische weisheit* (la sagesse de Salomon). Les reproductions anglaises la qualifient de : *valuable Instruction* (profitable leçon). Cette étude porte la date de 1878, et on veut qu'elle représente l'intérieur d'une boutique de Juif brocanteur (marchand de seconde main, en style canadien).

Pour cadre, une salle plafonnée en lourdes voûtes, aux pierres massives, s'entrecroisant et insensibles aux injures du temps. Une atmosphère méphitique et humide semble envelopper les personnes et les choses. Un jour discret y pénètre par les carreaux salis de la porte d'accès. Pêle-mêle, en un désordre voulu, des objets de toute nature sont entassés dans le réduit. Des meubles, sortis des mains de

facteurs en renom, en parfait état de conservation ou à demi disloqués, de simples tabourets de bois, des étoffes précieuses négligemment déployées et livrées à la promiscuité de guenilles sordides; des armes ravagées par la rouille, des bahuts, des échelles, encombrant la pièce, surchargeant les étagères, empilés sur le sol, et ne laissant qu'un espace restreint aux deux personnages, sujets principaux du tableau. Le premier, un grand vieillard, d'aspect rusé, les yeux demi clos par l'âge mais expressifs et fureteurs, le nez allongé et proéminent, les lèvres pincées et moqueuses, le collier de barbe blanche très longue et peu soignée, le front vaste, agrandi par la calvitie, est assis, les jambes croisées, sur un fauteuil venu de quelque somptueuse demeure. Une houppelande défraîchie entoure sa longue taille, croisée en mille plis sur sa poitrine osseuse, ne laissant à découvert que les membres inférieurs emprisonnés dans une culotte rétrécie par l'usage et aux bords effrangés.

Le second figure un garçonnet de 14 à 15 ans, à la chevelure inculte, enveloppé dans une blouse traînante, mal ajustée, accroupi sur un escabeau, aux pieds de l'ancien qu'il ne quitte pas du regard. Celui-ci a retiré de sa bouche sa pipe de porcelaine, au tuyau interminable, que retient à présent sa main gauche, pour plus librement continuer la démonstration qu'il a entreprise devant son jeune auditeur. On dirait que l'enfant a compris et qu'il répète les avis qui lui sont transmis. Son sourire narquois laisse supposer que les préceptes enseignés ne manquent pas d'intérêt pour lui, et qu'ils ont en vue quelque malice, quelque mauvais tour à l'adresse du prochain.

On assure que, entre ces deux êtres, dont l'un s'approche de la tombe, alors que l'autre arrive à peine dans la vie, il ne s'agit que de l'art de duper, d'exploiter son semblable, ou des artifices à l'usage des usuriers, des prêteurs sur gages. En un mot, c'est une préparation à l'usure.

D'aucuns croiront que la satire ne vise que l'ancien monde et que les mœurs par elle critiquées sont inconnues dans ces parages. Qu'ils se détrompent : le décor seul est changé ; les belles contrées découvertes par Cartier souffrent depuis trop longtemps de ce mal, véritable fléau, appelant une répression exemplaire, et que les législateurs de demain ne peuvent se refuser à dénoncer et à proscrire.

On l'a dit, et c'est une cruelle vérité, l'usure a maintenant conquis droit de cité parmi nous. Elle n'est plus laissée à quelques-uns y apportant des aptitudes de race, forcés en quelque sorte d'en vivre, mais l'exerçant dans l'ombre, punis d'ailleurs de leurs répréhensibles manœuvres par le mépris public, et condamnés à un ostracisme perpétuel. Le grand jour éclaire à présent les opérations les moins avouables. On tend la main à l'exploiteur de la gêne, de la misère ; on se découvre devant lui ; il est reçu dans le meilleur monde, protégé par sa qualité, sa position, le rang qu'il occupe dans la société. Nul n'ignore, en effet, que la contagion a gagné toutes les classes, toutes les professions, et que la réserve commandée autrefois par la condition n'est plus de mise aujourd'hui.

Les sacrifices imposés aux victimes ont de quoi surprendre les plus intrépides. Un taux de deux pour cent par mois, avec garantie hypothécaire, ou de cinq pour cent, pendant la même période, sur simple reconnaissance avec cautionnement, est presque une faveur. Un bonus de dix pour cent par mois demeure un cours moyen, mais il n'est pas rare de le voir s'élever jusqu'à dix pour cent par semaine, soit à quatre cent quatre-vingts pour cent l'an !

Ces chiffres expliquent bien des ruines, des catastrophes tout d'abord inexplicables, car quel est l'infortuné espérant le salut quand il s'est laissé prendre à pareil engrenage ? L'entrepreneur pressé, empruntant avec de telles obligations, pour faire face au paiement d'une quinzaine devenue urgente, ne se tirera jamais des griffes qui l'ont saisi pour

le tenir jusqu'à son dernier rôle. Le commerçant qui, pour éviter un protêt et maintenir son crédit, se décidera à user de semblables ressources, d'ultimatums aussi féroces, n'attendra plus que la banqueroute et ses suites désastreuses.

Au point de vue social, l'usurier est un danger sérieux. C'est lui qui produit la clientèle des maisons de jeu, des maisons de débauche, qui apprend au chef de famille à désertier son foyer, qui pousse l'héritier futur d'une riche succession aux extravagances et aux pires excès. Tous les travers, tous les vices comptent sur sa criminelle condescendance, et la morale n'eut jamais de pire ennemi.

Et, néanmoins, cet homme néfaste trouve des défenseurs, des soutiens. On s'empresse autour de lui, on accepte de l'aider à accomplir sa sinistre besogne. Certaines gens de loi l'assiègent de sollicitations. Il rencontre des consciences aussi perverses que la sienne, prêtes à toutes les exécutions, se riant des pleurs, des rages suscités par tant d'inhumanité, par si peu de pitié pour le malheur.

La magistrature, pourtant si honorable, de ce pays, est elle-même contrainte de lui prêter appui, la loi, malgré ses répugnances, la forçant à prononcer condamnation quand la monstruosité de l'engagement est constatée par les titres ou par l'aveu du débiteur. Mais ce n'est pas elle assurément qui s'opposerait à la suppression des ordonnances à cet égard en cours, et il est, au contraire, certain qu'elle l'appelle de tous ses vœux, se trouvant mieux placée que qui que ce soit pour en apprécier les terribles effets.

En attendant, le barreau, qui fut toujours le collaborateur dévoué de la justice, s'honorerait grandement en édictant un règlement qui interdirait à tous ses membres d'occuper dans les causes ouvertement basées sur des faits d'usure. La décision aurait l'approbation générale de l'institution, le plus grand nombre de ses adhérents ayant assez de souci de leur dignité, pour l'avoir prise

d'avance, et s'en être constamment fait une règle de conduite.

La répression de l'usure remonte fort loin. Chez les Romains, la loi des douze tables et d'autres lois subséquentes déterminèrent un taux d'intérêt maximum qui, vers la fin de la République et sous l'Empire, est de 12 o/o par an, et que Justinien abaissa à 6 o/o en matière civile, et 8 o/o en matière commerciale, avec faculté d'aller jusqu'à 12 o/o en cas de prêt maritime. Quant aux intérêts légaux, Justinien les fixa en principe à 6 o/o.

Si, au point de vue purement économique, l'argent est une marchandise ordinaire, que l'on peut vendre et louer comme on l'entend, les pouvoirs publics n'en gardent pas moins le droit d'en réglementer le prix quand son commerce donne lieu à des abus et menace le bien-être et la prospérité des sociétés. En plus d'une localité, on détermine un prix maximum pour la vente du pain et même de la viande, et cependant ces articles sont bel et bien la chose des vendeurs qui les ont acquis de leurs deniers, et pour en retirer un bénéfice. On dira que ce sont des objets de première nécessité, mais le principe de propriété n'en est pas moins violé, et il y a faveur pour les uns au détriment des autres. On se résigne parce que l'intérêt général doit dominer l'intérêt privé. Pourquoi ne ferait-on pas de même pour l'argent, qui est aussi et incontestablement un objet de première nécessité, parce que c'est grâce à lui seulement qu'on se procure l'utile et surtout l'indispensable.

L'application de ces données doit être facile dans un pays où les banques, très prospères d'ailleurs, prêtent à sept et huit pour cent, et où les particuliers prêtent sur hypothèque à 5 et 6 pour cent. Les participants n'y manquent pas aux grandes entreprises qui ne donnent, le plus souvent, qu'un revenu de 3 à 4 pour cent. La limitation du taux de l'intérêt et la loi sur l'usure, qui en serait

la suite naturelle, n'auraient donc que des approbateurs et ne donneraient lieu à aucune protestation.

La seule excuse invoquée par les usuriers réside dans les risques qu'ils prétendent courir vis-à-vis de leurs emprunteurs, et qui, d'après eux, légitimeraient une rémunération excessive. D'abord, rien ni personne ne les oblige à tenter les aventures, mais, de bonne foi, croit-on qu'ils se livrent à une seule opération sans une confiance absolue dans sa réussite? Ils s'enrichiraient moins vite si leurs actes péchaient par la légèreté qu'ils leur attribuent. Il serait peut-être impossible de découvrir un seul de ces trafiquants condamné à fermer boutique avant fortune faite, et l'on n'en connaît aucun dont les affaires aient été entravées par un dépôt de bilan. Les périls du métier restent donc imaginaires et n'ont été inventés que pour les besoins de la cause.

Les nations modernes les plus avancées sévissent presque toutes contre l'usure. La France, notamment, ne l'a pas perdue de vue dans ses lois de répression. Déjà, en 1579, l'ordonnance de Blois la punissait, pour la première fois, de l'amende honorable, du bannissement et de la condamnation à de grosses amendes, et pour la seconde fois, de la confiscation du corps et des biens. La loi des 15 juin, 12 juillet, 19-27 décembre 1850, qui régit aujourd'hui la matière, est ainsi conçue :

“ Les articles 3 et 4 de la loi du 3 septembre 1807, sont modifiées comme suit :

“ Article 1er.—Lorsque dans une instance civile ou commerciale, il sera prouvé que le prêt conventionnel a été fait à un taux supérieur à celui fixé par la loi, les perceptions excessives seront imputées de plein droit, aux époques où elles auront eu lieu, sur les intérêts légaux alors échus, et subsidiairement sur le capital de la créance.

“ Si la créance est éteinte en capital et intérêts, le

“ prêteur sera condamné à la restitution des sommes indûment perçues, avec intérêt du jour où elles lui auront été payées. Tout jugement civil ou commercial constatant un fait de cette nature sera transmis par le greffier au ministère public dans le délai d'un mois, sous peine d'une amende qui ne pourra être moindre de seize francs ni excéder cent francs.

“ Article 2e.—Le délit d'habitude d'usure sera puni d'une amende qui pourra s'élever à la moitié des capitaux prêtés à usure, et d'un emprisonnement de six jours à six mois.

“ Art. 3e.—En cas de nouveau délit d'usure, le coupable sera condamné au maximum des peines prononcées par l'article précédent, et elles pourront être élevées jusqu'au double, sans préjudice des cas généraux de récidive prévus par les articles 57 et 58 du code pénal.

“ Après une première condamnation pour habitude d'usure, le nouveau délit résultera d'un fait postérieur, même unique, s'il s'est accompli dans les cinq ans à partir du jugement ou de l'arrêt de condamnation.

“ Article 4e.—S'il y a eu escroquerie de la part du prêteur, il sera passible des peines portées par l'article 405 du code pénal, sauf l'amende qui demeurera réglée par l'article 2 de la présente loi.

“ Article 5e.—Dans tous les cas et suivant la gravité des circonstances, les tribunaux pourront ordonner, aux frais du délinquant, l'affiche du jugement et son insertion par extrait dans un ou plusieurs journaux du département.

“ Art. 6e.—Ils pourront également appliquer, dans tous les cas, l'article 463 du code pénal.

“ Article 7e.—L'amende prévue par le dernier paragraphe de l'article 1er sera prononcée à la requête du ministère public par le tribunal civil.”

Comme on peut en juger, ces dispositions sont rigoureuses et leur application ne se fait jamais attendre à chaque découverte du délit qu'elles déterminent. Est-ce que le commerce et l'industrie, autant que la situation financière de la France, ont jamais eu à en souffrir ? Est-ce que, depuis qu'elles ont été promulguées, il a été fait une seule tentative pour en demander l'abrogation ? Il en sera de même partout où sévit l'usure. Les populations applaudiront à toute mesure tendant à sa proscription, et les hommes publics qui l'auront provoquée auront bien mérité de la patrie.

Qu'on se mette donc résolument à l'œuvre, la tâche en vaut la peine, les services attendus incalculables. Que les chambres de commerce, que tous les corps constitués ouvrent courageusement la campagne ; que les voûtes des temples retentissent des anathèmes prononcés contre la scandaleuse exploitation de l'infortune ou de l'inconduite, ou simplement de l'imprévoyance ; que la presse ne refuse pas son concours à la croisade essentiellement humanitaire, et le banditisme que l'habitude a laissé jusqu'ici impuni aura pour toujours vécu.

Une fois la répression votée, il ne restera plus qu'à l'appliquer sans faiblesse et avec d'autant plus de vigueur qu'elle sera réclamée à l'encontre de puissances de la richesse, vis-à-vis de personnages haut cotés, la clémence semblant impossible à leur égard. Il y aura lieu surtout de surveiller les méthodes nouvelles qu'inventeront les délinquants pour se soustraire à l'action de la justice. La prohibition est la mère de la fraude, et les moyens détournés ne tarderont pas à être à l'ordre du jour. Les prélèvements, les antidates, les postdates, les causes simulées, les transactions fictives, la majoration des avances, tout sera mis en œuvre dans le but d'é luder la loi, mais la vigilance des auxiliaires de l'autorité ne se laissera pas prendre en défaut, et les ruses les plus subtiles parviendront sans doute à être déjouées.

En dehors des pénalités à édicter pour enrayer le mal, on ne peut s'empêcher de prôner une mesure qui serait la sauvegarde des petits emprunteurs, en les dispensant pour toujours de recourir aux usuriers ou aux prêteurs sur gages, leurs dignes acolytes. On veut parler de la création de *monts-de-piété*, tels qu'ils existent, non point en Angleterre, où le taux atteint jusqu'à 1014 pour cent, mais en France et dans nombre d'autres pays d'Europe, où il ne dépasse pas 7 0/0, descendant parfois jusqu'à 5 0/0. Les prêts au-dessous de cinq francs (une piastre) sont même dispensés de tout intérêt et n'acquittent que le droit fixe de 1 pour cent, soit un centin.

On obtient les quatre cinquièmes de la valeur attribuée à l'objet déposé, et on a le droit, pendant un an, de le retirer en remboursant la somme reçue, augmentée simplement de l'intérêt. Si l'on n'est pas en mesure, l'année expirée, de rendre le capital, il est accordé un nouveau délai, de semblable étendue, par un renouvellement qui n'entraîne qu'un deuxième versement des intérêts pour cette seconde période. On peut ainsi renouveler indéfiniment à chaque échéance. Dans son numéro du 25 octobre dernier, *le Correspondant* de Paris, au cours d'une étude sur les *monts-de-piété*, cite ce fait qu'une paire de rideaux de coton engagés primitivement pour 4 francs, et une ombrelle pour 6 ou 7 francs, avaient été constamment renouvelés depuis 1849 jusqu'en 1895.

On comprend les services rendus par ces institutions, surtout à la classe pauvre, de beaucoup la plus nombreuse et la plus intéressante. Vienne un chômage, une maladie, le plus modeste ménage pourra toujours et à bon compte, se procurer les ressources nécessaires, en engageant le superflu de son mobilier, qui ne le quittera que momentanément, les conditions pour le ramener au logis n'exigeant qu'une épargne sans la moindre importance. Chez l'usurier ou le prêteur sur gages, au contraire, les emprunts con-

tractés par les humbles sont les plus ruineux parce que, s'appliquant à des montants peu élevés et offrant moins de garanties, ils semblent à première vue raisonnablement passibles d'une haute taxe. C'est à leur occasion que les taux de 5 et 10 *o/o par semaine* paraissent acceptables, le remboursement d'une somme de 20 à 30 piastres étant considéré sans cesse comme facile, même à bref délai, et le débiteur ne calculant l'impôt monstrueux qu'il endosse que pour quelques jours, invariablement transformés en mois au moins, et fréquemment en années.

On a prétendu que les monts-de-piété favorisent le vice. Il est certain que, parmi leurs fréquentants, on rencontre plus d'un emprunteur faisant mauvais emploi du secours qu'il se procure, mais fait-on meilleur usage, dans bien des cas, des fonds sortis de chez l'usurier ? L'aumône distribuée sur les voies publiques reçoit-elle, chaque fois, une destination utile ? Le bon de pain recueilli à la porte des œuvres de bienfaisance n'est-il pas, plus qu'il ne le faudrait, converti en monnaie consacrée au plaisir ou au dévergondage ? Mais y a-t-il lieu, devant tous ces abus, devant cette profanation de la charité publique ou privée, de rester sourd aux supplications du besoin et de l'indigence ? Faut-il forcément conclure du particulier au général ? Ce serait flageller tous les innocents pour quelques coupables, c'est-à-dire, commettre la plus criante, la plus révoltante des injustices.

Partout où ils existent les monts-de-piété sont laissés à l'initiative privée, avec, dans certaines occasions, le contrôle de l'Etat. Ce ne sont pas des institutions donnant des profits ni aucun dividende, et les philanthropes qui les fondent n'en retirent aucun avantage ; bien plus, quand cela devient nécessaire, ils couvrent les déficits de leurs deniers. Les grandes villes du Canada, Montréal en particulier, renferment assez d'amis de l'humanité, possesseurs d'une grande fortune, pour qu'une entreprise de

cette nature puisse rapidement commencer à fonctionner dans chaque centre important. Ce sera un titre de gloire pour les organisateurs et un pas de plus vers la solution du problème, constamment épineux, du soulagement des nécessiteux.

Nos voisins nous ont donné l'exemple, et on sera pleinement édifié sur les heureux résultats par eux obtenus, en peu de temps, par la lecture des renseignements suivants empruntés au numéro de la revue plus haut citée.

“ L'exemple de l'Amérique prouve que cette transfor-
 “ mation est facile. Jusqu'à présent le prêt sur gage y
 “ fonctionnait comme en Angleterre, à titre d'industrie
 “ privée, ce qui engendrait les mêmes abus; mais sous
 “ l'impulsion du dernier président de Colombie, et du
 “ révérend David Greer, des sociétés bienfaitantes se sont
 “ constituées récemment pour établir des monts-de-piété
 “ sur le modèle de ceux d'Europe, mais n'exerçant pas de
 “ monopole. Elles réussissent pleinement. La plus impor-
 “ tante, celle du prêt prévoyant de New-York, plus connue
 “ sous le nom de mont-de-piété des millionnaires, vient de
 “ publier son premier rapport annuel, et les résultats
 “ obtenus dans un premier exercice de vingt mois : mai
 “ 1894, janvier 1895, sont si heureux, que des succursales
 “ ont été ouvertes, en 1896, dans les quartiers les plus
 “ pauvres de New-York, et que des établissements ana-
 “ logues sont en voie de formation dans les principales
 “ villes des Etats-Unis, à Philadelphie, à Boston, etc.

.....
 “ Aussi les résultats acquis en moins de deux ans sont-
 “ ils simplement merveilleux. Non seulement le mont-de-
 “ piété a fait face aux dépenses considérables d'une première
 “ mise de fonds et de deux installations successives,—car
 “ les bureaux primitifs ont dû être transportés dans des
 “ locaux plus vastes et mieux en rapport avec leur desti-
 “ nation,—mais encore en abaissant des deux tiers, dès sa

“ première année d'exercice, les taux d'intérêt habituels,
“ il a déterminé chez les prêteurs un mouvement de baisse
“ analogue, si bien que tous les clients ordinaires des
“ prêteurs sur gages, même ceux que l'éloignement des
“ bureaux de la nouvelle société empêche d'avoir recours
“ à elle, ont bénéficié, dans une large mesure, de sa bien-
“ faisante influence.

“ C'est un beau spectacle que ce groupement de volontés
“ actives qui réalisent, en moins de deux ans, tout le bien
“ que la vieille Europe a mis des siècles à édifier. Nulle
“ polémique inutile n'a précédé la fondation de ces établis-
“ sements : ils sont dus à l'initiative individuelle et ne
“ coûtent rien à l'Etat ; d'autre part, ils n'exercent pas de
“ monopole, et les prêteurs sur gage, qui subsistent à côté
“ d'eux, ne peuvent soutenir contre eux d'autre lutte que
“ la concurrence, laquelle ne peut être que favorable aux
“ pauvres, puisqu'elle se traduit nécessairement par des
“ taux d'intérêt moins élevés. Les monts-de-piété améri-
“ cains échappent donc, par le principe directeur,—une
“ pensée bienfaisante,—aux abus du système anglais ; et,
“ par la liberté, aux maux trop longs à guérir, quand ils
“ se sont déclarés, des systèmes européens.”

J. Germano.



CAUSERIE ANECDOTIQUE

LN acceptant de venir chaque mois causer avec les abonnés de la REVUE CANADIENNE et leur faire part de la riche moisson d'anecdotes recueillie pendant plus de trente années de lectures et d'étude, je me suis bien promis de ne pas mériter le compliment peu flatteur que Voltaire faisait à Suétone lorsqu'il le qualifiait d'anecdotier très suspect. Je veux, chers lecteurs, ne vous redire que des anecdotes cueillies aux sources les plus authentiques.

Il est certaines de ces anecdotes qui éclairent d'un jour très vif les mœurs et les institutions du passé et toujours elles offrent un intérêt qui captive l'attention. Prosper Mérimée avait coutume de dire qu'il n'aimait que les anecdotes. C'était peut-être se montrer bien peu sérieux et pousser à l'excès l'amour qu'il est permis d'avoir pour ce qui, après tout, n'est que la menue monnaie de l'histoire.

La menue monnaie... Cela me rappelle la lutte épique qui vient de se dérouler sous nos yeux et qui a porté le major MacKinley à la magistrature suprême des Etats-Unis.

Cette lutte a passionné les deux mondes. A l'inverse de ce qui se fait habituellement, ce n'était pas des drapeaux politiques que les Américains agitaient dans la bataille ; hypocritement ou sincèrement, les partis avaient déposé les enseignes sous lesquelles ils se battent d'ordinaire pour arborer une étiquette nouvelle qui, au lieu d'incarner une idée libérale et généreuse, progressiste ou conservatrice, ne représentait plus qu'un intérêt brutal et

matériel : l'Or ou l'Argent ! Pas d'autres dénominations, pas d'autre programme : le duel acharné, féroce des deux métaux, du dollar d'or et du dollar d'argent ! Chicago était la citadelle de l'argent ; New-York, le quartier général de l'or.

C'est l'Or qui a été vainqueur, comme, du reste, il l'est à peu près partout et toujours. M. Scribe lui-même n'oserait plus dire qu'il est une chimère, tant il impose de plus en plus sa puissance. L'écrivain dramatique ne pourrait que répéter : Sachons, sachons nous en servir !— Et Dieu sait si, des vieux placers de la Californie aux mines plus récentes du Transvaal, les avidités sont disposées à le mettre en œuvre !

Ironie du sort et mystérieux retour des choses : c'est l'Espagne qui a découvert, il y a cinq siècles, ce nouveau monde aurifère, en le dépouillant alors sans merci de son précieux métal ; et c'est aujourd'hui ce même nouveau monde, relevé et enrichi par un travail prodigieux, qui veut expulser de ses dépendances l'Espagne appauvrie . . .

Est-il besoin d'ajouter que le champion de l'or avait pour lui, dans ce combat homérique, tous les millionnaires, tous les spéculateurs, toutes les banques, toutes les forces financières de l'active Amérique. Et l'excentricité hardie de la race s'y est donné libre carrière en des paris qui dépassent étrangement ceux dont s'amuse les petits tapis verts européens. C'est par sommes colossales que les partisans des Etats-Unis ont soutenu la lutte, et on en cite qui ont poussé la fantaisie jusqu'à jurer de se faire dorer ou de se faire argenter le crâne préalablement rasé, suivant que le candidat de l'or ou celui de l'argent remporterait la victoire !

Au fond, les deux métaux souverains sont-ils aussi vraiment ennemis qu'ils en ont l'air ? Le souvenir me revient du monologue de Figaro, au premier acte du " Barbier de Séville," quand il chante gaiement :

Et le vin et l'amour se disputent mon cœur...

Tout à coup il s'arrête, indécis, et, après un instant de réflexion, reprend avec un sourire : " Eh non, ils ne se le disputent pas : ils se le partagent ! " Et il continue allègrement :

Et le vin et l'amour se partagent mon cœur !

N'en pourrait-on dire autant de l'argent et de l'or aux Etats-Unis, et même dans l'univers entier ?

Je m'aperçois que j'empiète sur le terrain d'un de mes confrères qui raconte, ici même, dans des pages pleines d'intérêt, toutes les péripéties de la lutte.

On prête au nouveau président des Etats-Unis,—qui est le vingt-cinquième des hôtes de la Maison Branche,—des projets très noirs contre ses voisins, contre l'Europe et en particulier contre la France, à cause des tendances germaniques dont il a toujours fait preuve. Heureusement pour la république européenne que les élus ne tiennent pas toujours les promesses des candidats, et que souvent même ils mettent, après le succès, beaucoup d'eau dans leur vie. Pour le moment, M. Félix Faure doit se défier beaucoup plus de M. Brisson que du président des Etats-Unis, car il paraît évident qu'il caresse plus que jamais le rêve d'arriver au fauteuil de l'Elysée, celui du Palais-Bourbon ne lui suffit plus. Cet austère et farouche Brisson s'est humanisé au point d'accepter les grands-cordons d'un autocrate. Floquet, qui était un sot, avait crié : Vive la Pologne ! à la barbe du tsar. Brisson, plus malin, a crié : Vive l'empereur ! Et après avoir dîné, en se rengorgeant, à la table de Nicolas, il s'est paré des insignes de l'Aigle-Blanc avec une satisfaction toute courtisanesque. Il mue, il dépouille le vieux républicain, il travaille manifestement à se rendre possible, même agréable. N'avez-vous pas remarqué l'habile convenance des petites oraisons funèbres qu'il effeuille sur la

tombe des députés de la droite ? Il s'est presque élevé jusqu'à l'émotion en pleurant, il y a quelques semaines, Mgr d'Hulst, et, le lendemain, il n'a pas moins touché les radicaux socialistes en s'épanchant avec lyrisme sur le cercueil du jeune Sautumier. Ce sont là d'ingénieux placements faits avec adresse en vue d'un avenir prochain.

On a raconté jadis que M. Thiers, à ceux qui lui reprochaient certaines coquetteries à l'égard de Gambetta, aurait malicieusement répondu : " Puisque nous devons l'avaler un jour, commençons par le nettoyer ! . . . "

M. Brisson se nettoie tout seul, en y apportant même de la recherche et de la grâce.

Ce n'est pas le seul sujet d'inquiétude du président de la République française. N'y a-t-il pas aussi ce jeune duc d'Orléans qui vient de se marier avec tant d'éclat à la cour d'Autriche, en nous donnant une sorte de vision de toutes les splendeurs de l'ancienne France ? Sans doute, les unions princières n'ont plus l'importance politique d'autrefois, mais c'est tout de même un événement considérable que celui dont la chapelle impériale de Vienne a offert l'imposant spectacle à l'Europe. Depuis plus d'un siècle, la maison de Bourbon, même sur le trône, n'avait pas contracté de mariage pareil ; aussi le sentiment national de la France n'a-t-il pu se défendre de quelque fierté au récit de toutes ces pompes qui lui rendaient quelque chose de la grandeur passée avec l'espérance de la grandeur à venir.

Les républicains l'ont bien compris, et ils l'ont assez laissé voir à la méchante humeur avec laquelle ils ont accueilli les paroles adressées par l'archiduchesse Dorothée à la délégation des dames royalistes de France chargée de lui offrir une couronne en diamants.— " Je suis très heureuse d'accepter cette couronne. Je prie Dieu qu'elle descende un jour sur la tête de mon cher Philippe. Ce jour-là, je saurais le seconder et accomplir tout mon

devoir.”—N'est-ce pas là un langage très simple, très naturel, dicté en quelque sorte par les circonstances elles-mêmes ? Ce qui eût été surprenant, c'est que la princesse en tint un autre et ne parût pas s'associer aux espérances, aux rêves, si l'on veut, de son royal époux.— Mais n'a-t-on pas été jusqu'à parler d'interpellation, de représentation diplomatique ; et M. Clémenceau, défenseur très attitré de toutes les délicatesses matrimoniales, ne s'est-il pas livré sur ce point aux critiques les plus acerbes ?

Qui a peur s'accuse, pourrait-on dire en pareil cas. Si les républicains ont tremblé si fort de quelques paroles courtoises tombées des lèvres d'une femme, c'est apparemment qu'ils ne se sentent pas aussi solides qu'ils le prétendent.

Il est vrai qu'en même temps des messes d'actions de grâces avaient été dites dans toutes les villes de France, que des banquets avaient célébré partout l'heureux événement, et que le télégraphe s'était épuisé à transmettre aux exilés les vœux et les hommages.— Mais quoi ! le souvenir serait-il interdit, et interdit aussi l'espoir de temps meilleurs ?

On dit que beaucoup de Français se sont rendus à Bruxelles pour y saluer le couple royal. La République a un excellent moyen de les détourner de ces pèlerinages et même de les rattacher à son char : c'est de pratiquer une politique tellement nationale, tellement conforme aux traditions libérales et conservatrices de la France, que la monarchie n'en saurait faire de meilleure.— Ce jour-là, M. Faure ou ses héritiers n'auraient absolument rien à craindre de l'archiduchesse Dorothée et du duc d'Orléans.

Beaucoup moins brillant que le mariage de Vienne semble avoir été le mariage italo-monténégrin, célébré dans une église secondaire de Rome par un prélat obscur, et sans le cortège magnifique dont le palais de Schoenbrunn

et la Hofburg impériale gardent encore l'éblouissement. Tandis qu'on ne comptait pas, au bord du Danube, les têtes couronnées, les archiducs et archiduchesses, la pléiade de princes et de princesses représentant les familles souveraines d'Europe, c'était, aux bords du Tibre, comme une maigre réunion de famille à laquelle manquaient les délégués même de la Triple-Alliance. Aussi le chroniqueur du " Temps," de Paris, a-t-il vu " sur le visage de la nouvelle mariée passer des ombres tristes." Ce qui étonne d'autant moins que la pauvre princesse Hélène, arrachée un peu brusquement de son pays de montagnes pour cette union inattendue, se trouvait là bien dépaysée, au milieu d'inconnus dont elle n'entendait pas même la langue !

C'est, en effet, en langue " française " que la reine d'Italie, en la recevant à la gare de Rome, a dû lui adresser ses compliments ; de même que c'est en langue " française " aussi que le prince de Naples, son fiancé, avait dû lui faire sa cour,—piquante et inoffensive revanche de l'idiome détesté du fils d'Umberto.

Avez-vous remarqué, entre parenthèses, combien cette langue se venge avec esprit de ceux qui la haïssent ou la proscrivent ? C'est en français que Guillaume II a dû parler au Pape dans les entrevues fameuses du Vatican ; c'est en français qu'il a dû répondre au second toast du tsar Nicolas II, lors de la récente visite à Breslau ; et c'est en français encore que le roi d'Italie a dû remercier son vainqueur Ménélick de lui avoir accordé la paix.

D'autre part, le même hommage était rendu à notre langue par le Négus d'Abyssinie et par le Pape Léon XIII dans l'échange de leur correspondance au sujet des prisonniers italiens ; et c'est en langue française que l'organe officiel du Saint-Siège et tous les journaux de la péninsule ont publié ces documents curieux où le roi barbare est apparu plus grand et plus magnanime que le monarque européen.

*
* *
*

Noël ! Noël ! La fête est finie, mais l'écho de ce joyeux cri retentit encore dans l'air. La coutume de la plupart des peuples de placer à Noël la fête des petits enfants, d'en faire celle où les familles et les amis s'embrasent en échangeant toutes sortes d'heureux souhaits, est plus logique que la nôtre de le faire au nouvel an.

Que signifie, en effet, la date du 1er janvier ? Elle n'est qu'un chiffre froid et insignifiant à l'usage des savants qui rédigent le calendrier, tandis que la date de Noël, c'est celle de la renaissance morale du monde pour nous chrétiens, c'est celle où les chants de fête partis de nos églises vont retentir jusque dans la demeure des profanes, celle où passe sur la terre entière une mystérieuse influence de joie et de bonheur : Noël ! Noël ! ce mot dit tout.

A qui sait bien fêter Noël
L'Enfant Jésus sourit du ciel.

Plus que jamais d'ailleurs les anciens usages du jour de l'an tendent à disparaître ; on se dispense facilement de la corvée des visites, le facteur y supplé en laissant à domicile, la carte de visite aux indifférents qu'on ne tient pas à voir et que cependant l'on ne voudrait pas froisser. Pourquoi ne reviendrait-on pas à l'usage qui avait cours au milieu du siècle dernier ? En ce temps-là, la petite poste se chargeait, moyennant deux sous par personne, d'envoyer au domicile de tous les gens désignés, des messieurs en habit noir et l'épée au côté, chargés de transmettre les vœux ou d'inscrire les noms de qui voulait. Pour nous, gens de fin du XIXe siècle, qui nous targeons de progrès, nous pourrions faire mieux et former une agence de complimenteurs chargés d'aller remplir auprès de qui de droit les devoirs de la nouvelle année. Cette fondation eût été une véritable bénédiction dans les temps durs que

nous traversons, où un si grand nombre de malheureux cherchent de l'emploi.

Voyez-vous d'ici le tableau. Madame est à sa toilette, en train de s'adapter de fausses boucles et un faux chignon. On sonne. Entrée d'un monsieur vêtu avec la sévère élégance d'un croque-mort, qui, aussitôt après avoir dépassé la porte, se jette impétueusement dans ses bras.

— Ah ! chère tante, que je suis heureux de vous voir ! Permettez-moi de déposer à vos pieds mes hommages et mes souhaits.

— Mais, monsieur, vous vous trompez...

— N'êtes-vous pas madame Vadeboncœur ?

— Sans doute. C'est vous qui n'êtes pas mon neveu Jolicœur.

— Non, ma tante, mais je suis Francœur, ancien marchand du faubourg Saint-Laurent, et comme le commerce ne va plus, je me suis fait employé de la compagnie de " Compliments par procuration," et chargé par elle de remplacer votre neveu. Dans mes bras, chère tante !... et un peu vite, si ça vous est égal, car j'ai encore trois autres tantes, six oncles et plusieurs douzaines de cousins ou de cousines à presser sur mon cœur dans votre quartier. Ce serait beaucoup plus nouveau que la carte et infiniment plus pittoresque.

Je connais des tantes qui furent pour des orphelins une seconde mère et dont les neveux reconnaissants ne voudraient pas de l'intermédiaire de l'agence. Mais à beaucoup d'autres elle éviterait un acte d'hypocrisie.

Il n'y a pas que les hommes de cinquante ans qui sont fatigués des usages du temps passé, les petits enfants trop gâtés sont quelquefois blasés eux aussi ; ils ont des caprices qu'on ne leur soupçonne guère.

Cette réflexion me remet en mémoire une anecdote qui date du premier empire.

La reine Hortense, se trouvant à La Haye, avait reçu

pour le jour de l'an, de la part de sa mère, l'impératrice Joséphine, tout ce que le génie de Grancher et de Giroux avait pu inventer de plus charmant en jouets de toute espèce, ainsi que des bonbons de tout genre et de toute couleur. Ces magnifiques étrennes étaient destinées au jeune Napoléon, son premier fils, qui mourut encore en bas âge.

L'enfant, assis près de la fenêtre donnant sur le parc, paraissait recevoir avec indifférence tous les présents qu'on étalait à ses yeux ; il tournait continuellement sa vue du côté de la grande allée qui était en face de lui.

La reine, impatiente de ne pas le voir aussi heureux qu'elle s'y attendait, lui demanda s'il n'était pas reconnaissant des soins que prenait sa grand'mère pour lui procurer ce qui pouvait lui être agréable.

—Oh ! si, mamam, mais je ne m'en étonne pas ; elle est si bonne pour moi, que j'y suis habitué.

—Tous ces jolis joujoux, tous ces bonbons ne vous plaisent donc pas ?

—Si, maman, mais...

—Voulez-vous de l'argent pour les pauvres ?

—Papa m'en a donné ce matin ; il est déjà distribué...

—Voyons, cher enfant, que voulez-vous donc ?

—Maman, c'est que vous me permettiez d'aller marcher dans cette belle boue là-bas, cela m'amusera plus que tout !

La reine Hortense, comme on peut le croire, ne céda pas à cette singulière fantaisie, ce qui causa un violent chagrin au jeune prince, qui répéta toute la journée que le jour de l'an était bien triste ; qu'il s'ennuyait et que, tant qu'il ne ferait pas comme les petits garçons qui couraient en liberté par la pluie, il ne serait pas content. Heureusement la gelée vint sécher cette "belle boue" et ses larmes.

Plus naïve et plus navrante est cette autre anecdote que vous connaissez peut-être. Une pauvre femme, que la misère a chassée du fond de nos terres neuves vers la grande ville, passe dans la rue Sainte-Catherine en traînant après elle une petite fille de cinq à six ans. Tout à coup devant la vitrine étincelante d'un magasin encombré de poupées, de polichinelles, de ménages en fer blanc et autres merveilles, l'enfant s'écrie :

—Qu'est-ce que cela, mère ?

—Ce sont des jouets...

—Des jouets, reprend la petite...à quoi cela sert-il ?

Dieu merci ! les enfants pauvres de notre ville, grâce à l'ingénieuse prévoyance de la charité, savent tous maintenant à quoi servent les jouets.

A. Seglancur.



LE BIMETALLISME

DANS LA DERNIÈRE CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS.

LES deux grands partis politiques qui se disputent le pouvoir aux États-Unis se sont présentés devant le peuple pour briguer ses suffrages, avec des programmes dont la nouveauté, du moins pour la masse des électeurs, offrait un vaste champ aux commentaires des orateurs politiques. A la convention républicaine de Saint-Louis, le major McKinley, dont le projet de tarif ultra-protecteur était devenu loi sous la présidence de Benjamin Harrison, et qui s'était mis en évidence par le moyen de ce projet de loi, fut nommé candidat républicain à la présidence. Cependant, dès lors, une agitation se fit parmi les délégués républicains à la convention pour que le parti se prononçât en faveur du bimétallisme, c'est-à-dire, pour le rétablissement du double étalon d'or et d'argent, comme unité monétaire de l'Union américaine, tel qu'on l'avait avant 1873 ; mais la grande masse de la convention se déclara pour le maintien du seul étalon d'or (*single gold standard*), et alors une cinquantaine de délégués favorables au bimétallisme laissèrent la salle d'assemblée.

La convention démocratique de Chicago adopta, au contraire, l'idée bimétallique, bien qu'un grand nombre de délégués démocrates se prononçassent aussi alors pour la conservation de la monnaie de bon aloi (*sound money*). Cependant ces récalcitrants ne laissèrent pas la salle, bannière au vent, comme l'avaient fait les bimétallistes républicains. Ils organisèrent plus tard une convention à

Indianapolis, où les "sound money democrats," comme ils s'appelèrent désormais, élurent leurs candidats à la présidence et aux autres charges officielles.

A la convention démocratique de Chicago, W. J. Bryan, quoique peut-être le plus jeune des délégués, se vit après plusieurs tours de scrutin porté à la candidature présidentielle. Son discours, petit chef-d'œuvre d'éloquence académique, mais où la rhétorique et le ménagement des susceptibilités locales, n'enlevaient pourtant ni la chaleur, ni l'enthousiasme, contribua beaucoup à le faire préférer par la convention à plusieurs vieux champions démocrates, plus méritants peut-être par leurs années de service, mais à coup sûr moins brillants.

Cette phrase célèbre de son discours : "Non, vous ne presserez pas sur le front de vos compatriotes cette couronne d'épines ; on ne vous laissera pas crucifier le genre humain sur une croix d'or," devint comme une devise que ses partisans adoptèrent. Lui-même, lutteur infatigable, il parcourut, trois mois durant, le centre et l'est des États-Unis ; s'arrêtant aux grandes villes pour adresser la parole aux multitudes qui accouraient l'entendre, tandis que dans les villages ou villes de moindre importance, il saluait de dessus la passerelle de son "char" spécial, par un discours de quelques phrases, les foules nombreuses et enthousiastes qui se pressaient sur son parcours.

Il est impossible, à la lecture de tous ces discours improvisés pour la plupart, et par suite ayant tous une physionomie distincte, quoique traitant le même sujet en entier ou en partie, de ne pas voir en W. J. Bryan, un homme supérieur, capable de revêtir sa pensée de mille nuances, et de présenter les mêmes arguments sous des formes presque toujours nouvelles.

Les principaux arguments en faveur du bimétallisme, du moins tels qu'ils furent présentés par ceux qui le défendaient dans la dernière campagne présidentielle, sont

de deux sortes : les uns tendent à montrer que le bimétallisme est le sauveur de la prospérité universelle ; les autres sont plus adaptés aux besoins des Etats-Unis, quoiqu'ils puissent s'appliquer, **prétend-on**, à tous les peuples, excepté peut-être l'Angleterre.

L'argent, dit-on, c'est-à-dire, le numéraire en or ou en argent, a été mis en usage par les sociétés ou les Etats pour faciliter les échanges et mesurer les valeurs. Pour mesurer les valeurs, il était préférable de se servir d'une chose qui eût déjà en elle-même une valeur réelle, comme l'or ou l'argent ; et pour faciliter les échanges, il fallait que les gouvernements reconnussent que telle quantité d'or ou d'argent peut acheter n'importe quelle marchandise en quantité plus ou moins grande suivant sa rareté, son utilité, sa nécessité ! De tous les temps, depuis que la civilisation est entrée dans le monde, ces deux métaux ont facilité les échanges entre les différents produits ; et jusqu'en 1806, ils étaient tous deux monnaie première ou de rachat, quoique variant dans la proportion de valeur d'un en l'autre. En 1806, l'Angleterre ne reconnut plus l'argent comme monnaie de premier ordre ; mais les autres pays de l'Europe, maintenant le système monétaire du bimétallisme, et la France, en particulier, frappant la monnaie d'argent dans la proportion de $15\frac{1}{2}$ à 1 (proportion qu'elle fit adopter par l'Union Latine, c'est-à-dire par l'Italie, la Suisse, la Grèce et la Belgique vers le milieu de ce siècle), empêchèrent jusqu'en 1873 la fluctuation commerciale du lingot d'argent de dépasser deux points soit au-dessus soit au-dessous de la proportion française et américaine.

A cette époque, les Etats-Unis démonétisèrent l'argent. Quelques mois après, l'Allemagne suivit leur exemple, et en 1874, l'Union Latine emboîta le pas. Le lingot d'argent commença alors à diminuer en valeur, et lorsque l'Inde adopta vers 1880 le monométallisme d'or, il fallut

et il faut encore 32 onces d'argent ou à peu près pour acheter une once d'or.

La diminution de la valeur commerciale du lingot d'argent étant admise par les deux partis politiques, vu que le marché en fait foi tous les jours, voici quelles sont les conclusions qu'en tirèrent les populistes et les démocrates qui se déclarèrent en faveur du double étalon d'or et d'argent.

1° Ils soutenaient dans leurs discours et leurs pamphlets politiques que l'adoption quasi universelle du seul étalon d'or, diminuant de moitié le volume de monnaie première ou de rachat, est la cause principale et presque adéquate de la diminution extraordinaire en valeur des produits manufacturés et surtout des produits agricoles. En effet, disaient-ils, quoique la piastre d'or ne vaille que cent "cents," comme elle les valait avant 1873, vu qu'il n'y a plus que les piastres d'or qui ne soient pas rachetables en autre monnaie, et qu'ainsi ces piastres non rachetables ou de monnaie première sont devenues de moitié moins nombreuses, il faut donc deux fois plus de produits pour les acheter qu'il n'en fallait avant 1873. C'est d'ailleurs ce que la consultation des marchés fait voir d'une manière péremptoire, ajoutent-ils, lorsque des questions de rareté d'un ou de plusieurs produits ne viennent pas augmenter leur valeur comparative avec l'or.

2° Ils affirmaient que le maintien du seul étalon d'or créait un état de choses très favorable à la classe entière des créanciers ou prêteurs d'argent, et en général à tous ceux qui vivent d'un revenu fixe ; mais que la classe des débiteurs se trouve surchargée injustement lorsqu'il leur faut une somme de travail beaucoup plus grande tous les ans pour acquitter les intérêts sur leurs créances, et que le capital dû devient graduellement double en va-

leur, proportionnellement aux produits agricoles, de ce qu'il était à l'époque où la dette s'est contractée.

L'archevêque Walsh, de Dublin, dans une brochure qui fut rééditée aux Etats-Unis par les partisans de la frappe libre de l'argent, soutenait cette thèse, et il ajoutait que bientôt les fermiers d'Irlande se verraient tous dépossédés du fruit de leurs travaux, par suite de la dépréciation toujours croissante des produits de la ferme vis-à-vis de la monnaie d'or. Quoique l'archevêque ait déclaré qu'il n'avait pas écrit dans le dessein de fournir des arguments aux politiciens qui ont fait aux Etats-Unis la dernière campagne présidentielle, son ouvrage néanmoins ne laissa pas de devenir le thème principal autour duquel se sont groupées les attaques contre le seul étalon d'or.

A ces arguments des partisans de la frappe libre de l'argent, les "goldmen" ou républicains répondent que la dépréciation incroyable des produits manufacturés et agricoles, n'est pas seulement comparative à la monnaie d'or, mais qu'elle est réelle ; et que la cause en est dans la facilité avec laquelle les manufacturiers de même que les agriculteurs peuvent, grâce à des machines de plus en plus perfectionnées, produire, dans le même temps, le double de ce qu'ils produisaient avant 1873. Les métaux aussi ont diminué de valeur, parce que le minerai est retiré des entrailles de la terre et traité, pour devenir métal, beaucoup plus vite et avec beaucoup moins d'ouvriers qu'il n'en fallait avant 1873.

A cela les bimétallistes répondent que l'extraction de l'or n'est pas restée en arrière du progrès universel, et que l'argument donné par les monométallistes pourrait être retourné contre eux. En effet, la facilité actuelle avec laquelle on extrait l'or des entrailles de la terre devrait, dans ce cas, empêcher la hausse comparative du lingot d'or, et maintenir sa proportion séculaire d'à peu près 15 ou 16 à 1 avec le lingot d'argent. La vérité est,

disent les bimétallistes, que les mines d'or ou d'argent sont loin d'être en veines régulières comme le sont, par exemple, les minerais de cuivre ou de fer. Ainsi les chercheurs d'or, de même qu'ils s'enrichissent en quelques mois, se voient aussi le plus souvent ruinés, lorsque, après avoir épuisé leur capital pour fouiller la terre, là où ils espéraient trouver de riches filous, ils s'aperçoivent que la veine qu'ils cherchaient n'existe plus, qu'elle s'arrête subitement pour reprendre on ne sait où, peut-être à la surface du sol, et que le hasard seul élève ou détruit la fortune des mineurs.

Afin de démontrer les avantages du bimétallisme aux Etats-Unis, les partisans du double étalon d'or et d'argent soutiennent que l'Union américaine, de concert avec le Mexique et l'Amérique du Sud, pourrait en adoptant la frappe libre de l'argent dans la proportion de 16 à 1 faire hausser la valeur commerciale du lingot d'argent ; car les Etats européens et asiatiques seraient obligés d'avoir recours à l'Amérique pour l'argent nécessaire aux arts et à la monnaie fractionnaire, et l'Amérique produisant, d'après leurs données, près de 90 pour cent de l'argent du monde, pourrait en contrôler le prix et le maintien sur le marché du monde bien près de la proportion où elle le frapperait. De plus, à cause de cette frappe libre et illimitée de l'argent adoptée par les Etats-Unis, les possesseurs de lingots, dans n'importe quelle partie du monde, ne vendraient plus leur argent dans la proportion de 32 à 1 ou dans n'importe quelle proportion inférieure à 16 pour 1, lorsque la différence du prix qu'on voudrait leur donner serait plus grande que le coût de transport de leurs lingots à l'hôtel des monnaies américaines.

A cela, les monométallistes répondent que l'adoption d'un pareil système monétaire pour les Etats-Unis serait la cause d'un exode complet pour l'or américain, tandis que

tous les États du globe vendraient à l'Union américaine le produit entier de leurs mines d'argent.

Mais les bimétallistes ne se déconcertent pas pour si peu. Acceptons l'hypothèse, disent-ils, que le prix commercial du lingot d'argent ne franchisse pas en quelques mois la différence de sa proportion actuelle avec la proportion de 16 à 1 que nous voudrions faire adopter. Dans ce cas, il est vrai, l'or serait transporté sur d'autres rives ; mais nous aurions l'argent à sa place et en si grande quantité que nos produits commanderaient un prix rémunérateur pour toutes les classes d'ouvriers et de producteurs sur le sol américain. En outre, comme les États européens se verraient bientôt dépossédés de toute leur monnaie fractionnaire, il faudrait bien, pour la faire revenir chez eux, qu'ils la paient au prix où cet argent est monnayé aux Etats-Unis, et qu'ils rétablissent ainsi dans la proportion de 16 à 1, ou à peu près, le prix commercial du lingot d'argent. Dans ce cas, l'or reviendrait chez nous, et ceux qui veulent absolument voir jaune, pourraient de nouveau manipuler cet or dont ils sont si affamés. "Auri sacra fames."

A ces théories dont la plausibilité était frappante, les bimétallistes joignaient la critique des actes du dernier congrès américain, et des autres congrès républicains ses devanciers, depuis 1873. Ils critiquaient d'abord la conduite des trésoriers qui décidèrent que les obligations de l'Etat payables en numéraire monnayé " (coin) " or ou argent, devaient être payées en or ; et cela, lorsque l'intérêt des Etats-Unis aurait demandé que ces obligations fussent payées en monnaie d'argent, dont la valeur commerciale était déjà dépréciée à l'époque de l'échéance de ces bons, par suite de la démonétisation de l'argent dans presque tous les pays civilisés du monde.

Ils critiquaient aussi la conduite de ces mêmes congrès qui veulent maintenir, contre la hausse du marché d'or

tout l'argent en circulation aux Etats-Unis, dans la proportion de 16 à 1, pour les transactions américaines. De là il résulte que les importateurs, lorsqu'ils veulent payer leurs marchandises achetées en Europe, font changer pour de l'or leur papier-monnaie, et paient avec cet or aux producteurs étrangers leurs créances. Le gouvernement lui-même ayant décidé de payer ses obligations en or, en paie l'intérêt dans le même numéraire, et comme la taxe soit directe, soit indirecte des contribuables n'est pas exigible en or, il suit de là que la réserve d'or du trésor diminue graduellement, et qu'il faut, par l'émission de nouveaux bons, racheter l'or en payant une prime spéciale pour rencontrer les obligations de l'Etat.

Avec le tarif ultra-protecteur McKinley, le revenu des douanes était peut-être assez considérable pour payer et l'intérêt sur la dette publique et les dépenses gouvernementales ; mais lorsque le tarif douanier eut été diminué par le " bill " Wilson, et que la taxe directe du revenu, introduite pour combler le déficit du nouveau tarif, eut été déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême, alors la douane et l'accise ne suffisant plus à payer et les dépenses du gouvernement et l'intérêt sur la dette publique avec le fonds d'amortissement, il fallut que l'administration Cleveland émit de nouvelles obligations au montant de 262 millions pour faire marcher la machine administrative. Une agitation s'était déjà produite en 1878 en faveur de l'argent, mais comme on ne voulait pas alors de la frappe libre, un projet de loi connu sous le nom de " Bland-Allison act " pourvut à ce que le gouvernement achetât au prix commercial du lingot d'argent deux millions d'onces d'argent par mois ; et plus tard, en 1890, le projet de loi Sherman, adopté par le congrès, augmenta à quatre millions et demi par mois la quantité d'argent en lingots que le

gouvernement devait acheter ; et soit que cet argent dût être monnayé, soit qu'il dût être déposé dans les voûtes de la trésorerie et qu'on émit des billets garantis par ces lingots, le gouvernement, dans les deux cas, s'obligeait à maintenir la parité entre les deux métaux dans la proportion de 16 à 1, "ou dans toute autre proportion qui aurait pu être subséquemment établie par les législateurs," quelle que dût devenir la dépréciation commerciale du lingot d'argent.

Il était facile de voir que le gouvernement chargeait ainsi sur ses épaules un bien lourd fardeau, puisqu'il garantissait pour chaque piastre d'argent, vingt, trente et plus tard jusqu'à cinquante "cents" pour la maintenir en parité avec la piastre d'or. Aussi l'accumulation toujours croissante dans une immense proportion des lingots d'argent au trésor, allait devenir une source d'instabilité dans l'équilibre financier des Etats-Unis, si la loi Sherman n'était pas bientôt rappelée. Elle le fut en 1893, et le gouvernement n'acheta plus telle quantité déterminée de lingots pour le monnayer, ou pour en faire la base de certificats d'argent (*silver certificates*), dont la valeur nominale, beaucoup au-dessus de la valeur réelle, était maintenue par le crédit du gouvernement. Cependant il fallait continuer de tenir en parité avec l'or, les billets déjà émis de la sorte, et c'est ce que les bimétallistes appellent une politique ruineuse.

Qu'on crée, disent-ils, une demande illimitée du lingot d'argent en frappant dans la proportion de 16 à 1 tout l'argent présenté à l'hôtel des Monnaies, à la bonne heure ! mais qu'on n'aille pas faire circuler dans notre pays une monnaie dépréciée sur le marché du monde, en la maintenant par une sorte d'hypothèque universelle sur les biens de la nation, en parité avec une monnaie qui en vaut le double.

Ces remarques des partisans de la frappe libre trou-

vaient un écho retentissant dans tous les coins des États-Unis, et surtout dans l'Ouest et le Sud, c'est-à-dire dans les États principalement producteurs du blé, du coton et du lingot d'argent. Si les démocrates et les populistes avaient mis sur leur programme le projet d'un haut tarif protecteur en sus de l'idée de la frappe libre et illimitée de l'argent, peut-être se fussent-ils ralliés les États manufacturiers et les centres où se trouvent les grandes agglomérations d'ouvriers. On a remarqué, en effet, que beaucoup de manufactures, fonderies, filatures etc., ont été fermées temporairement avant les élections, et que les industriels à la tête de ces établissements annonçaient à grand bruit que dans l'éventualité de l'élection du major McKinley, leurs manufactures s'ouvriraient le lendemain de l'élection, tandis que, au contraire, ils laisseraient leurs manufactures en repos pour un temps indéfini si Bryan allait être élu. Or, les manufacturiers doivent savoir que si la classe agricole ne réalise plus de profits appréciables par la vente de leurs grains ou de leurs bestiaux, ils feront des produits manufacturés une consommation beaucoup moindre qu'ils n'en feraient si leurs produits commandaient un prix rémunérateur. La grande raison donc, pour laquelle ils appuient le parti républicain, doit être parce que celui-ci a toujours été en faveur d'une protection à outrance, de manière à éloigner du marché des États-Unis la concurrence des manufactures étrangères. Si donc les bimétallistes avaient fait de cette forte protection un accessoire au moins de leur programme spécial, qui était la frappe libre et illimitée du lingot d'argent dans la proportion de 16 à 1, il est probable que beaucoup de manufacturiers se voyant assurés par les deux partis un marché libre chez eux de toute concurrence étrangère, se fussent ralliés au programme bimétallique, qui aurait d'après toutes les probabilités donné aux consommateurs l'aisance nécessaire pour acheter en grande quantité les produits des manufactures.

A toutes ces raisons les bimétallistes ajoutaient la note patriotique, représentant le système de l'or comme une seconde conquête des Etats-Unis par l'Angleterre, à qui sont dues en grande partie les obligations de l'Union américaine. Ainsi dans leurs écrits pamphlétaires qui ont été répandus partout, les monométallistes partisans de l'or, étaient représentés comme des esclaves que l'Angleterre tenait à la chaîne.

A ceci les républicains répondaient que les démocrates faisaient une bien vilaine besogne en tournant contre l'Angleterre le sentiment national, car, ajoutaient-ils, quoiqu'il ait fallu pour la prospérité de l'Union américaine couper par les armes nos liens coloniaux avec l'Angleterre, celle-ci n'en est pas moins devenue une nation amie qui traite avec nous d'égale à égale ; et il ne faut pas oublier que le même sang coule dans les veines des Anglais et dans les nôtres, que l'Angleterre est toujours pour nous la mère patrie, qu'il serait injuste et malhonnête de notre part d'inaugurer un système monétaire qui répudierait contre tout droit la moitié de ses créanciers, après que ses banques et son crédit nous ont été ouverts au moment où les sentiments généreux du peuple américain se sont réveillés pour faire triompher la cause de la justice et de l'humanité par l'abolition de l'esclavage.

Les démocrates et les populistes ne veulent pourtant pas se reconnaître dans ce portrait chargé que font d'eux les partisans de l'or. Il n'y a pas plus d'injustice, disent-ils, à faire adopter un système qui était quasi universellement en vigueur, il y a vingt ans, et à remonétiser l'argent pour augmenter le volume de la monnaie de rachat, qu'il n'y en avait à frapper d'impuissance par l'introduction de monométallisme, la moitié de la mesure des valeurs. Si, ajoutent-ils, l'Angleterre en 1806, les Etats-Unis en 1873, l'Allemagne la même année, l'Union latine en 1874 ont pu faire baisser sans injustice le numéraire d'argent jus-

qu'à la moitié de sa valeur par l'adoption d'un nouveau système monétaire, sans attendre le consentement universel, et sans se soucier des dommages qu'un tel régime financier pouvait causer à leurs voisins, nous ne voyons pas pourquoi il faudrait aller mendier le consentement de l'Angleterre et des autres pays européens pour avoir le droit d'assurer sur des bases solides notre prospérité nationale. Si ces nations et surtout l'Angleterre ont des placements et des hypothèques chez nous qui devront pour quelque temps du moins déprécier considérablement en valeur, que ces nations empêchent cette dépréciation par l'adoption d'un système monétaire semblable au nôtre.

Les républicains, en effet, quoiqu'on les aît appelés "goldmen" durant toute la campagne présidentielle, n'ont pas voulu, ni par leurs discours, ni dans les assemblées politiques, défendre d'une manière absolue la supériorité financière du monométallisme d'or, mais seulement hypothétiquement, l'hypothèse étant l'abstention éventuelle de tous les pays européens dans la croisade bimétallique qu'entreprendraient les Etats-Unis. Dans ce cas, disaient-ils, toutes les valeurs américaines, depuis les quelques cents piastres d'économie des ouvriers, dans les caisses d'épargne, jusqu'à la valeur de toutes les propriétés foncières, de tout le matériel des chemins de fer, de toutes les hypothèques garanties par n'importe quelles propriétés immobilières, etc., seraient diminuées de moitié sur le marché du monde, si les Etats-Unis débutaient seuls dans la voie du bimétallisme. Ils reconnaissaient même l'avantage du bimétallisme s'il allait devenir universel, et à cet effet le parti républicain s'obligea jusqu'à un certain point à faire hausser l'idée bimétallique, de telle sorte qu'une agitation se fît pour rétablir dans une proportion fixe et universelle la valeur comparative de l'argent vis-à-vis de l'or, et pour faire adopter par toutes les nations civilisées

du monde que l'argent soit employé comme monnaie de l'achat parallèlement avec l'or.

Il paraît donc que la différence essentielle d'opinion entre les deux partis est plutôt sur l'opportunité de l'établissement immédiat du bimétallisme aux Etats-Unis, sans attendre le concours des autres nations, que sur la question générale de l'avantage qu'il y a pour la prospérité publique, soit dans l'adoption du bimétallisme, soit dans celle du monométallisme. Un grand nombre, il est vrai, des politiciens républicains ne se sont pas tenus dans leurs discours sur cet étroit terrain, et ont par tous les arguments possibles, soutenu qu'il est de l'intérêt commun de maintenir le seul étalon d'or. Mais le résultat des débats paraît tendre vers le bimétallisme : de concert avec toutes les nations du globe pour les républicains ; sans ce concert, envers et contre tous pour les démocrates et les populistes, si l'Europe ne veut pas démordre du principe exclusif de la monnaie d'argent dans la mesure des valeurs et l'échange des produits.

A ce programme d'une importance incontestée, les démocrates joignaient, comme tous les partis politiques en temps d'élection, une série de charges plus ou moins sérieuses contre les administrations précédentes. Parmi ces attaques, primait la critique du système des banques nationales, qui sont, dit-on, un fardeau onéreux pour le gouvernement. D'après ce système de banques, une société d'individus achètent avec des billets payables en "coïn" ou avec de l'or des bons du gouvernement. Ces bons, une fois achetés, ils les déposent au trésor comme garantie de leurs opérations de banque, percevant un intérêt de quatre pour cent payé par l'Etat. Celui-ci, de son côté, donne aux banques nationales des billets appelés *national bank notes* au montant de 90 pour cent du capital de leurs bons ; et les banques mettant ces billets en circulation, réalisent sur ceux-ci un intérêt d'à peu près 7 pour cent. Les

bons achetés sont, il est vrai, la garantie des billets de banque nationale, de telle sorte que l'Etat s'emparera des bons déposés au nom de telle banque qui aura fait des spéculations malheureuses, pour racheter les billets émis par celle-ci ; mais l'Etat se trouvera alors obligé de racheter avant l'échéance contractuelle ses bons, après avoir payé pourtant et régulièrement l'intérêt convenu. L'Etat risque même d'être mis dans une situation précaire si une panique ou une dépréciation générale des valeurs faisaient fermer à la fois un grand nombre de ces banques.

Dans tous les cas, l'idée bimétallique n'est pas morte aux Etats-Unis, et William Jennings Bryan, le candidat défait à la dernière campagne, y a consacré, dit-on, son temps, ses talents et son énergie tout entière, dans l'espérance que la gêne produite par la rareté toujours croissante de la monnaie d'or, et la dépréciation croissante aussi de l'argent et des produits agricoles feront ouvrir les yeux aux électeurs d'ici à la prochaine campagne présidentielle.

J. Levasseur.



LES SCIENCES, LES ARTS et LES HOMMES

LE vent est aux congrès, et les libres-penseurs ont tenu le leur au milieu du mois dernier. Ces bons messieurs font beaucoup de bruit avec le mot de liberté, mais ils ont une manière à eux, toute spéciale, de le comprendre et de l'appliquer. Lorsqu'ils crient bien haut qu'ils veulent la liberté de penser, de parler et d'agir "pour tous," cela signifie exactement le contraire de ce que nous sommes accoutumés de comprendre par ces deux petits mots : c'est la liberté pour eux individuellement qu'ils entendent, à l'exclusion même de leurs partisans.

Ce congrès des libres-penseurs, pompeusement qualifié de "national," ne se composait guère (nous sommes heureux de le constater) que de délégués de loges maçonniques revêtus de leurs insignes, avec un certain nombre de femmes connues par les revendications les plus hardies au profit de leur sexe.

Naturellement, comme première liberté pour les "autres," ils commencèrent par voter la suppression des congrégations religieuses, "comme contraires au droit et à la "morale !" puis la nationalisation de leurs biens (cette liberté ne pouvait manquer de s'ajouter à la première). La famille y passa ensuite. Cette communauté-là doit être libre elle aussi de ne pouvoir exister ; la maternité deviendra une fonction sociale rétribuée.

C'était trop beau ! nous aurions eu toutes les libertés de n'en avoir aucune, si les résolutions avaient pu continuer à se voter assez longtemps ; mais l'assistance passa aux

apostrophes, puis bientôt aux injures et aux coups, enfin les bancs et les chaises devenant libres à leur tour, se mirent à voltiger par la salle et il fallut déguerpir ; les écoles n'eurent pas le temps d'y passer. Quel dommage ! elles eussent sans doute été mieux réglées que celles du Manitoba, car Robin de Cempuis y était.

Et dire que tout cela se passait dans la salle dite de " l'Harmonie," quartier du Temple, à Paris.

O liberté ! que tu es une belle chose lorsque tu sors de ta véritable patrie, l'Eglise de Jésus-Christ !

Pauvre France, que nous aimons tant, pourquoi faut-il te voir constamment vouée à l'humiliation ?

Chez elle, ce ne sont plus les hommes qui ont bien servi la patrie qui reçoivent les hommages de l'apothéose, c'est une vile comédienne, qui n'a pas même le mérite d'avoir relevé par son talent et son interprétation l'éclat des chefs-d'œuvre classiques de la patrie. Non, Sarah Bernhardt a couru le monde, à la poursuite des dollars, avec des pièces de pacotille, fabriquées spécialement pour elle en vue de son exploitation commerciale. Et c'est elle que les représentants les plus qualifiés de la poésie française, des académiciens même ont acclamé " reine " ces jours derniers. N'est-ce pas encore une des manifestations de la liberté telle que voulue par le congrès des libres-penseurs ? Elle a détruit la véritable royauté, il faut bien lui en substituer une autre.

A cette époque, l'an dernier, je vous signalais avec plaisir l'apparition de deux beaux drames : *le Fils de l'Arétin* de M. de Bornier et le *Du Guesclin* de M. Paul Déroulède. Rien de semblable cette année. La seule nouveauté théâtrale qui mérite une mention, c'est la *Lucile Desmoulins* qui a été jouée au Théâtre de la République (singulier endroit pour un drame en vers). Les sombres

figures de Danton, de Robespierre, de Saint-Just et de Fouquier-Tinville, qui traversent la scène en tachant de sang la poétique idylle du début, jettent un froid irrésistible sur l'action et empêchent la touchante Lucile de recueillir toute la tendre compassion à laquelle ses malheurs lui donnent droit. Pourtant, à la fin, quand elle porte sur l'échafaud sa tête charmante, découronnée de ses boucles blondes, la pitié prend le dessus et fait couler des pleurs.

On raconte que ce drame avait été écrit pour Sarah Bernhardt. d'abord très enthousiaste du rôle, puis dégrisée, et que c'est seulement sur son refus que l'œuvre a été portée où elle a été représentée. Si le fait est vrai, on ne peut que féliciter la tragédienne de son flair, qui lui a certainement épargné un insuccès. Elle, grand'mère et à demi-exténuée, comment aurait-elle incarné cette figure fraîche et printanière de Lucile ?.. Elle a jugé plus prudent de retourner à Musset.

La scène lyrique n'est pas plus riche. A défaut de nouveauté, elle a eu le bon esprit de reprendre le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre du genre : *Don Juan*. L'Opéra et l'Opéra-Comique l'interprètent à la fois. Ce serait trop pour tout autre que du Mozart.

G. Seglanceur.



LA VIE AMERICAINE ⁽¹⁾

Le *Thanksgiving Day*.—Ce pour quoi l'Amérique ne doit pas être reconnaissante à Dieu.—La question nègre.—La tempérance à New-York et les lois du sabbat.—Les universités et les monopoles.—Aura-t-on une université nationale?—Les politiciens.—Les mariages avec les nobles exotiques.

Chaque année, le dernier jeudi de novembre, les peuples qui habitent l'Amérique du Nord abandonnent leurs travaux de chaque jour, vont dans les temples et les églises, voire même dans de nombreux cabarets, mangent en famille le dindon imposé par une tradition déjà séculaire, et ils remercient ainsi le Seigneur des grâces accordées. C'est le *Thanksgiving Day*—le jour d'actions de grâces.

A cette occasion, le Président lance de la *Maison Blanche*, la résidence officielle, une proclamation spéciale, où le nom de Dieu revient souvent, enveloppé d'une onction toute particulière.—Cette année le message de M. Grover Cleveland se terminait ainsi : “ Et avec notre reconnaissance, offrons à Dieu nos humbles prières afin qu'il incline le cœur de notre peuple vers Lui, qu'il ne nous laisse pas à nous-mêmes, et qu'il ne nous abandonne pas comme nation, mais qu'il daigne continuer sa miséricorde et ses soins protecteurs, nous guidant dans la voie de la prospérité nationale et du bonheur pour tous ; qu'il nous donne à tous la droiture et la vertu ; qu'il conserve toujours vivant parmi nous l'amour patriotique de ces libres institutions qui nous ont été données comme un héritage national.”

Ces paroles sont très belles et, au point de vue chrétien, il est consolant de voir de pareils sentiments animer ceux qui gouvernent les peuples.

Nous ne pouvons qu'envoyer à M. Grover Cleveland, qui est un honnête homme, les félicitations les plus vives pour ces pensées et l'expression qu'il a su leur donner. Il est doux de se rencontrer

1) La *Revue du monde catholique* publiait dernièrement une excellente étude sur la vie aux Etats-Unis. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en la reproduisant. Outre l'intérêt qui s'attache pour nous à tout ce qui regarde nos voisins, elle sera utile en modérant un peu l'infatuation de quelques-uns de nos compatriotes pour la république américaine. (*Note de la direction.*)

au-dessus des luttes de chaque jour pour rendre grâce à Dieu de ce que nous avons de commun avec le peuple américain. Malheureusement la *vie américaine* n'est pas toute dans ces mandements annuels, que les présidents envoient à leurs administrés.

Un journal de New-York, qui n'est ni un satirique, ni un opposant, le *World*, énumère en une gravure très soignée les points sur lesquels doit insister la reconnaissance de l'Amérique vis-à-vis du Tout-Puissant.—*L'humor*, l'actualité, la blague, dirions-nous à Paris, ont une bonne place en ces caricatures, mais le journal est trop sérieux, trop populaire (son tirage est de 500 000) pour s'en tenir à un simple éclat de rire. Il y a dans cette énumération une critique incisive, quoique de forme acceptable, d'une foule d'institutions et de faits sociaux qui constituent l'originalité de cette civilisation du Nouveau Monde.

Les notes du *World* me serviront de fil conducteur pour ces études sur la *vie américaine*. Elles ne sont pas complètes, du moins elles ne le sont pas d'une façon explicite, et il nous faudra, à propos d'un nom qui résume un système, indiquer ce qui est certainement la pensée toute entière de l'écrivain et du dessinateur. Quelque chose tout de même a été oublié, c'est peut-être la situation troublée de la justice dans le Sud, surtout à l'égard de cette population noire qui continue à demeurer la race paria, pour laquelle il n'y a ni droits, ni pitié, ni place au soleil.

Et cette question nègre qui préoccupe bon nombre de penseurs américains, et qui inquiète surtout ceux qui, dégagés de toute vue mesquine de patriotisme, jugent impartialement et sainement, nous n'aurons pour la poser qu'à citer des faits récents.

La Convention constitutionnelle de la *Caroline du Sud*, réunie en ce novembre de l'an de grâce 1895, vient de décider par un vote solennel, après de longues et tumultueuses discussions, que *tout mariage contracté entre un blanc et une personne de couleur, ou VICE VERSA, serait nul et non venu*.—Cette loi existe déjà dans le Mississippi, l'Alabama, la Géorgie et la plupart des provinces sudistes : elle manquait à la gloire de la *South-Carolina* : aujourd'hui l'honneur est sauf.

Or, il y a trente ans, se terminait une guerre qui avait ensanglanté la moitié des Etats-Unis, consumé un million d'existences et la fortune ainsi que les espérances de territoires vastes comme cinq fois la France. Le but avoué, officiel de cette guerre con-

duite de part et d'autre à la manière des sauvages, était de donner aux noirs la liberté et l'égalité sociale, de leur assurer leur place dans l'universelle fraternité humaine. C'est pour poursuivre et obtenir ce résultat que Lincoln a trouvé des énergies indomptables, et qu'il est mort martyr de sa généreuse philanthropie.

Aujourd'hui, dans ce pays soumis aux idées civilisatrices, le rêve du grand président n'a point été réalisé, et on peut y lire ces lois étranges qui sont la négation la plus éhontée de toute une époque, de toute une histoire.

En décembre 1894, à Georgetown, Kentucky, la patrie de Lincoln, un juge de comté condamnait à être vendues comme esclaves, pour une période de six mois, deux femmes nègres coupables de je ne sais quelle peccadille.

La sentence fut exécutée en pleine place de foire, par ministère d'huissier, et la marchandise fut adjugée au prix de *cinq* et *sept* dollars.

Contre ces bizarreries du pouvoir, on n'a pas entendu de protestation ; aucun meeting d'indignation n'a soulevé la colère des foules ; la presse n'a pas marqué de son doigt de feu le magistrat coupable, les pouvoirs fédéraux ne se sont pas émus, et la sérénité des professeurs de philosophie sociale n'a pas été troublée, parce qu'il ne s'agissait que de malheureux nègres faits pour être hors la loi. Personne n'est sorti de son repos quand les journaux ont, comme chose toute naturelle, annoncé le vote de ces résolutions abominables ; et dans cette *South-Carolina* où des âmes nobles et fières comme Thomas Cooper, ce demi-Français qui reçut en 1892 chez nous des lettres de grande naturalisation, ont enseigné et jeté le rayonnement de leur génie, dans cette *South-Carolina* tombée au pouvoir des politiciens sans aveu, il ne s'est pas trouvé une majorité pour flétrir de pareils sentiments !

Mais à Washington, dans ce centre de la vie américaine, dans ce cerveau où viennent se répercuter et s'analyser toutes les impressions afin de recevoir l'existence sociale, à Washington, comment le successeur de Lincoln ne s'est-il pas avisé que, il y a dans de semblables dispositions la violation de cette charte fondamentale que les premiers travailleurs de l'Indépendance inscrivaient dans la Constitution primitive : " Tous les hommes sont égaux sans distinction de race, d'origine et de religion." (1)

(1) L'auteur ignore peut-être que dans bien des Etats de l'Union on oublie cette maxime à l'égard des catholiques aussi. (*Note de la direction.*)

Non ! partout c'est le silence, — parce que partout c'est la crainte de cette question nègre qui domine toutes les relations avec la race noire. — La marée, en effet, monte avec une force toujours grandissante. Les anciens esclaves qui étaient cinq millions en 1875, ont aujourd'hui doublé leur nombre : leur fécondité est considérable, surtout si l'on remarque les habitudes malthusiennes de la plupart des familles américaines : et, dans une nouvelle période de trente ans, le flot noir aura submergé une partie de la République. — On parle de mesures restrictives contre l'immigration européenne, on arrête à la frontière toute femme chinoise et l'on élève une muraille de plus en plus haute contre les travailleurs du Céleste-Empire, mais que faire contre l'invasion noire ?

De propos délibéré, dans plusieurs provinces on les écarte de toute instruction bien organisée ; leurs écoles sont déplorables, des maîtres de rencontre semblent n'être en fonctions que pour satisfaire la lettre de la constitution : mais on ne s'inquiète ni de la fréquentation journalière, ni des examens qui contrôleraient les résultats. Malheureusement pour ces projets, les diverses églises chrétiennes n'ont pas suivi les gouvernants dans cette voie. Des écoles supérieures pour les nègres, quelques-unes même fondées et dirigées par des maîtres nègres, existent : quelque élémentaires qu'elles soient, elles ont préparé parfois des intelligences remarquables, des voix éloqu岸tes qui ont su appeler un peu d'attention. Tout récemment, l'Université catholique de Washington a solennellement déclaré qu'elle était ouverte aux gens de couleur.

Quoi qu'il en soit de ce mouvement, nous devons constater qu'il est partiel et que pour des années encore, à cause des précautions prises pour stériliser au point de vue spirituel les éléments nègres, le danger est retardé. — Il est probable que cela ne pourra durer et que plus tard les noirs arrivés à la fortune voudront donner à leurs frères, par l'instruction, le moyen d'acquérir les belles situations. — Il a fallu depuis quelques années ouvrir aux gens de couleur les voies de l'industrie : aujourd'hui ils y sont entrés en foules compactes, et dans dix ans ils n'y laisseront point de place ; ils voudront alors autre chose, et finalement, comme ces vagues qui arrivent toujours à leur but parce qu'elles sont poussées par une force qui ne s'arrête pas contre un élément qui ne peut se défendre toujours, finalement les noirs posséderont le Capitole fédéral et la Maison Blanche.

M. James Brice, qui a étudié en son ouvrage *American Commonwealth* tous les problèmes qui agitent le nouveau monde, nous paraît avoir traité avec beaucoup d'optimisme le *problème noir*, malgré que les chiffres donnés par lui concordent avec les nôtres. "Une très haute autorité, écrit-il (part. VI, chap. CXVI, p. 708), estime que la population de couleur atteindra probablement en 1900 le chiffre de 10 millions sur une population de 80 millions, et elle remarque que, en considérant la partie limitée du territoire dans laquelle les noirs ont l'avantage sur les blancs par adaptation physiologique au climat et l'avantage que l'industrie donne aux blancs partout où les conditions climatiques sont égales, il est douteux qu'il y ait place dans le Sud pour une si grande population."—S'il en est ainsi, les noirs iront dans le Nord, où ils résistent très bien aux basses températures et s'acclimatent facilement même au-dessus du 40° degré ; on les voit donner naissance à des rejetons nombreux et robustes qui participent aux préparations intellectuelles de *New-England* et des pays du Centre et font bonne figure dans les écoles et les universités. Déjà en 1895—ils ont les 10 millions attendus seulement en 1900—et pourtant nous n'avons qu'un total de 70 millions pour les Etats-Unis en entier :—ils sont donc aujourd'hui le septième de la population totale ; mais, dans ce Sud, dans les Carolines, le Tennessee et la Louisiane spécialement, ils sont la majorité. Il faut que les blancs de ces derniers pays recourent à tous les abus possibles de l'autorité pour empêcher cette foule d'arriver aux urnes et, par là, au pouvoir.

Un long séjour dans les provinces du golfe m'a permis de voir le mécanisme et le fonctionnement de cet examen électoral, où un jury blanc juge des capacités des candidats. Les aptitudes doivent apparaître complètes et exactes par le commentaire de la constitution de l'État.—Or, si on communique volontiers aux blancs les questions et les réponses, les juristes les plus filandreux posent aux noirs des énigmes à propos du texte des lois : c'est ainsi que sur la population noire de sept millions qui vit dans le Sud, à peine si le cinquième dument stylé et préparé est appelé au vote. Comme l'inscription sur les listes électorales est nécessaire pour acquérir un emploi, pour faire partie d'un jury, il est certain que la justice a des plateaux capricieux et que les noirs ne les voient pas pencher souvent de leur côté.

Ce sont les *noirs*, ou les Italiens de la Nouvelle-Orléans, que l'on

lynche sans pitié. Il n'y a pas un mois que, à Tayler, dans le Texas un malheureux noir a été brûlé vif, en pleine place publique, après un jugement sommaire par une foule irritée, et en pleine présence du shériff. Un photographe a voulu perpétuer ce souvenir et pour favoriser les poses la foule s'arrêtait dans l'exécution.—Pendant près d'une heure, le supplice a duré, le feu atténué savamment a mis cinquante minutes à dévorer et à étouffer sa victime, dont les cris de miséricorde n'ont touché personne.—Ici encore personne n'a protesté trop haut. Il y a eu un moment d'indignation en pleine législature de la *Caroline du Sud* ; quelques jours après, pour affirmer que le nègre était au-dessous de la loi humaine, l'*assemblée constitutionnelle* de ce pays votait le texte que nous avons cité.

Nous aurons occasion plus tard de revenir sur cet important sujet, trop facilement ignoré de ceux qui sont venus voyager vite, bien vite en cet *Outre-mer* curieux et lointain, complexe et énigmatique, qui défie l'observation rapide et ne se laisse connaître que par une étude pénétrante et très longue.

Mais en leurs moments de franchise, et quand ils peuvent jeter bas pour un instant ce masque de *jingoisisme* ou de morgue patriotique, qu'ils ont reçu de leurs cousins anglais, les Américains se connaissent très bien et aiment à se faire connaître.

“ Les sujets pour lesquels nous devons offrir nos actions de grâces au Seigneur, dit le *World* (dimanche, 24 novembre 1895), sont après lord Dunraven et les sports, et nos bicyclistes que rien n'arrête, pas même le souci d'écrabouiller un passant.—C'est Théodore Roosevelt et son immuable guerre contre la bière du dimanche.”

Ce nom de Roosevelt est devenu depuis quelques mois populaire et connu de tous en terre américaine ; il représente en effet un de ces types rancis que l'on croyait disparus depuis longtemps et qui n'ont d'ailleurs guère de chance de prospérer que dans ce pays de surmenés, d'écervelés et d'énervés qui est l'Amérique.

Donc, le seigneur Roosevelt est le chef suprême de la police de New-York depuis l'arrivée au pouvoir de la faction qui renversa en décembre 1894 la domination si longtemps toute-puissante des coteries de *Tammany-Hall*. Tout était en pleine décomposition depuis 50 ans, l'administration de l'immense ville gouvernait d'après les mots de Tacite, *corrumpere et corrupti*. C'était le parti des honnêtes, les *goodmen*, et il y avait tout à faire, surtout de l'honnêteté. Or, Théodore Roosevelt, arrivé au pouvoir, fit revivre des

lois antiques qui ordonnaient, les dimanches, la fermeture de tout débit de liqueurs, et à l'application de ces justes lois, restes du puritanisme vieillot, il a mis toute l'énergie de la force publique. La gravure du *World* le représente assis sur un tonneau de bière dominicale, *Sunday beers*, un bâton (*club*) de *policeman* à la main, le cheveux hérissés, les dents en évidence pour montrer qu'il défendrait l'approche du liquide *unguibus et rostro*.

Le calvinisme, cet insolent défi au bon sens et à la liberté humaine, le calvinisme qui, chose fantastique ! avait eu pour point de départ une protestation contre la tyrannie papale, est la plus mesquine, la plus capricieuse des oppressions. Il s'est acclimaté partout dans ces pays qui se sont soustraits à la douce loi de Rome et qui ont été foulés aux pieds par les despotes puritains, ces ridicules promulgateurs des grotesques lois sabbatiques. Défense de par les prédicants calvinistes de boire en ce saint jour de dimanche un verre de bière, de jouer aux cartes, de se distraire honnêtement, d'acheter dans les rues un petit bouquet de fleurs ; défense même de jouer au *foot ball*, aux boules, à n'importe quoi ! Quoique les riches clubs de la *cinquième avenue* aient le pouvoir de tout faire !

Et, de par la loi, toutes les inquisitions sont permises, les violations de domicile sont autorisées. C'est cet ensemble de règlements religieux que Théodore Roosevelt veut remettre en vigueur, soutenu par ces *clergymen* illuminés qui sont la plaie de l'Amérique, ces extatiques prophètes qui racontent au peuple leurs visions de chaque jour.

Pendant que la police s'occupe à cette œuvre humanitaire, les rues de la ville sont livrées aux malfaiteurs de toute espèce. Les *footpaths* sont chez eux et les crimes ont augmenté dans une proportion inquiétante.

New-York n'a pas supporté de gaieté de cœur ces taquineries de Roosevelt et il a protesté à sa manière. D'abord, en fin septembre par une procession, monstre, puis, le 6 novembre, en votant à 20 mille voix de majorité contre les candidats de ce prédicant atardé. Mais Roosevelt est toujours là, sourd aux leçons qu'il reçoit et faisant d'autant plus, au grand bonheur des assassins et de la cour des miracles (qu'on appelle ici *Hell Kitchen*, la cuisine d'Enfer), peser sa férule puritaine.

Pour dire toute la vérité au sujet du bon Roosevelt, nous devons ajouter qu'il est l'instrument en l'espèce non pas seulement des vieux sabbatiques, mais aussi des sociétés de tempérance, ou prohibition-

nistes qui mènent en ce pays une existence très ouverte à la réclame. — Les femmes elles-mêmes sont entrées en campagne par la fondation aussi multiple que possible de ces associations qui donnent l'exemple de l'abstinence totale de toute boisson spiritueuse, vin compris.

Les ravages causés par l'alcoolisme sont en effet incalculables : les statistiques données accusent un mal profond et toujours grandissant. C'est l'émigration surtout qui apporte les éléments de progrès. Chaque vaisseau amène dans ses flancs une population qui d'elle-même va vers ces basses couches où le *gin*, le *whisky* produisent d'effrayants ravages. Que les pouvoirs publics aient envisagé ce fléau, qu'ils aient essayé d'user de prévoyance et de remède, c'était le devoir ; mais inscrire dans la constitution, comme le veulent des sectaires, l'interdiction de vente, c'est une folie qui n'amènera d'autre résultat que la contrebande et l'introduction de boissons frelatées.

Dans le New-England, chaque cité est appelée au renouvellement annuel des conseils municipaux, à choisir le système de *licence* ou *non licence*, autorisation ou refus de vendre ces boissons. Il y a quelques années, Boston tomba sous la domination des fanatiques de la tempérance, tous les *bars* furent fermés. La ville se priva d'un revenu énorme, chaque propriétaire de *bar* payant une *patente* (licence) de 1000 dollars (5000 fr.) ; le trésor fédéral lui-même perdit les sommes considérables que rend l'impôt qui pèse sur les alcools et qui ne fut ainsi pas perçu. L'on comprit pourtant que le but poursuivi n'était pas atteint ; car jamais les tribunaux n'eurent à prononcer plus de condamnations pour ivrognerie manifeste. Jamais les cas de *delirium alcoolique* ne furent plus fréquents. La petite ville de Chelsea, près Boston, où l'auteur de ces lignes a habité près d'une année, est aussi soumise aux joies douces de la prohibition : les observations faites sur place, d'accord avec les aveux des chefs tempérants, constatent que le plus clair de ces lois, c'est de fournir prétexte à fabriquer des produits empoisonneurs qui échappent à tout contrôle et ne provoquent que du mal dans la société.

Il n'est pas probable qu'il soit donné aux Américains de résoudre autrement que par la liberté, et par les armes de la liberté, c'est-à-dire, la persuasion, l'influence morale, religieuse et l'exemple, ce terrible problème dont souffrent aussi les nations du vieux monde.

Les essais mis en œuvre et en système depuis quelques années n'ont donné que des déceptions. Les mystiques, qui ont voulu défendre le vin au nom de la religion, n'ont réussi qu'à jeter le ridicule

sur la Bible elle-même. Il est temps d'en revenir à des mesures plus raisonnables et partant plus sûres du succès. Jefferson voulait que l'impôt sur les boissons alcooliques fût de dix fois leur valeur ; il voulait un droit de patente élevé ; mais il ajoutait d'abord que toutes ces sommes fussent réservées à la construction d'écoles, de collèges et d'universités, où se formerait une génération sage et capable de se diriger, puis ensuite que l'Etat eût le contrôle direct, effectif, absolu sur toutes ces productions, de telle sorte que la santé publique ne pût être compromise. En cela, comme en la presque totalité des choses, l'Amérique à tout à gagner à revenir à l'idéal d'un des plus grands parmi les fils du nouveau monde.

Il est un point surtout qui avait été la préoccupation constante de Jefferson et qui, depuis, a été négligé par ceux qui ont en charge l'avenir de l'Amérique, je veux parler de l'éducation nationale, l'instruction du peuple organisée sous la direction, sous la responsabilité de la nation et imprégnée de son esprit.

Le *World* signale parmi les anomalies pour lesquelles l'Amérique n'a pas de reconnaissance à exprimer au Créateur, ce fait que M. Rockefeller, le puissant roi du pétrole, l'accapareur des puits pétrolifères, ait donné sept millions de dollars à l'université de Chicago. Ces largesses magnifiques des riches magnats aux grandes écoles ont, en effet, une conséquence parfois désastreuse, c'est d'enchaîner la liberté de ceux qui ont mission d'enseigner là les grands principes de morale et d'économie politique, c'est de transformer ces chaires en organes de ces corporations redoutables et ainsi de faire rentrer dans le système d'universel servage l'intelligence de tout un peuple. Ces paroles n'ont rien d'exagéré. Il y a quelques mois, un des conférenciers de Chicago fut amené à juger sévèrement ces monopoles ou *trusts* qui se sont emparés de l'Amérique et mettent ce pays en coupe réglée, de façon à tripler le prix des denrées. Dans cette université soutenue, entretenue par un des *trusts* les plus puissants, cette parole fit grand émoi. Sur les réclamations de MM. Rockefeller & Co., le conférencier fut obligé de renoncer à son poste, et quinze professeurs, que leur conscience avait fait se solidariser avec leur collègue, furent renvoyés. Ces tristes incidents sont possibles dans un grand nombre de ces collèges qui ne vivent que de la libéralité des riches, alors que la richesse a été acquise souvent par des moyens que la saine philosophie ne saurait ni admettre ni conseiller.

George du Devens.

(A suivre.)

LOLITA

(Suite.)

“ Il nous est défendu d'aimer quelqu'un, fût-ce
notre enfant, plus que la vérité, plus que la
probité, plus que l'honneur.”

MME EMMELINE RAYMOND.

On n'y fit guère honneur ; au dîner, Mlle Anne était aussi calme qu'à l'ordinaire, mais M. Fortuné semblait préoccupé et les deux jeunes filles étaient déjà au théâtre, en imagination.

Clotilde, avant le départ, entraîna Lolita devant la plus haute glace du salon.

— Madolo, dit-elle, je suis très jolie, c'est incontestable ; mais vous, vous êtes idéale. Si j'étais blonde, je ne voudrais pour rien au monde me trouver dans votre voisinage ; heureusement, ma couleur sauve tout. Pourtant, ce soir, je suis bien pâle : c'est l'émotion. Jamais je ne me suis sentie si troublée. Vous ne pouvez comprendre cela, chère Dolo : Emile est pour vous un étranger ; mais pour moi, c'est un ami d'enfance, presque un frère. Songez que nous avons été élevés ensemble.

Lolita rougit et se demanda si elle ne ferait pas bien de confier à son élève ce que lui était ce soi-disant étranger. Par un accord tacite, ni M. Fortuné ni son filleul n'avaient jamais fait en présence de Clotilde la moindre allusion au mariage du jeune poète et de l'institutrice. Ils se défiaient sans doute de l'intempérance de langue de cette enfant terrible et ne voulaient lui révéler leur secret qu'au moment où il n'en serait plus un. Jusqu'alors l'insouciance de Clotilde avait rendu le silence facile ; mais, ce soir-là, il pesa à Lolita qui, pourtant, n'osa pas le rompre, car elle pensait que ce n'était pas à elle de parler la première. Elle se contenta d'embrasser son élève, en lui répondant :

— Croyez bien, ma chère Clotilde, que je comprends votre émotion et que je la partage.

Enfin, l'heure attendue arriva. La voiture, retenue à l'avance par le valet de chambre, déposa toute la famille à la porte du théâtre, après avoir passé devant l'affiche sur laquelle se lisait en grosses lettres :

LE FOYER

COMÉDIE EN TROIS ACTES ET EN VERS.

Le nom de l'auteur, en blanc. Demain, on le verra en toutes lettres ; mais sera-ce le nom d'un vainqueur ou d'un vaincu ?

Dans les couloirs, on coudoie la foule. Clotilde glisse ces mots à l'oreille de sa compagne :

—Dire que tout ce monde vient pour la pièce d'Emile ! Madolo, mon cœur bat, je vous assure.

Lolita sourit, mais ne dit rien. Elle aussi est émue. C'est elle qui a encouragé le poète, elle qui a poussé M. Fortuné à faire toutes les démarches nécessaires. Si c'était pour un échec ? Cette pièce est bien faite, pourtant ; elle contient de fort beaux passages. La jeune fille essaie de se les rappeler, mais ce sont les endroits faibles qui lui reviennent en mémoire : un vers qui a une cheville, un autre dont la tournure est prosaïque. Comment ne s'en est-on pas aperçu ? Ah ! si on pouvait retomber . . .

Le rideau est levé : un acteur est là qui déclame. Clotilde trouve les vers d'Emile plus beaux à la scène ; Lolita, au contraire, les préférerait sous la feuillée. On les entend admirablement dans le silence profond que produit toujours la curiosité, à une première. Ce silence semble effrayant aux jeunes filles : elles n'osent plus ni regarder ni écouter. Lolita déboutonne et reboutonne ses gants, tandis que Clotilde massacre son éventail, en regardant le velours de la loge. M. Fortuné prend délicatement une prise et prépare un effet de main. Mais son effet est manqué : une triple salve d'applaudissements le fait sursauter et la prise va où elle peut.

Lolita rougit et sourit : il lui semble qu'elle a déjà sa part de ces bravos. Clotilde lève les yeux et écoute, cette fois, de toutes ses oreilles.

La glace est rompue. Le public, charmé, applaudit souvent ; les bravos sont nourris, après chaque tirade, sans compter les murmures flatteurs aux vers bien frappés.

On ne quitte pas la loge pendant les entr'actes.

Emile y vient jouir en famille de ses espérances. Il est content ; cependant, il craint pour le dénouement : prendra-t-on bien le dénouement ? Quand la toile se lève pour le second acte, il retourne à sa baignoire, encore inquiet.

Le second acte se passe aussi bien que le premier. Le dénouement arrive enfin et le succès aussi. Non, pas un succès : un triomphe ! un de ces triomphes qui mettent l'auteur hors de pair, du premier coup. Son nom est réclamé avec impatience, avec ardeur, avec furie, et salué par un tonnerre d'applaudissements.

M. Fortuné se lève, électrisé.

—Où est le grand homme ? dit-il.

Ce garçon pour lequel il avait eu peine à se remuer, à qui il conseillait la résignation, il n'y avait pas plus de cinq heures ; ce filleul terne, ce neveu sans prestige, c'est le grand homme, maintenant. O succès, que ta puissance est grande sur certaines natures !

Clotilde était fille de son père : elle se sentait électrisée aussi. Elle lui prit le bras pour aller à la recherche du héros, qui ne venait pas. Lolita suivait, contente, mais tranquille. Elle eût été plus vite s'il se fût agi de consoler : il était heureux, rien ne pressait. Mais on ne le revoyait plus, ce grand homme.

—Il est sans doute entouré par son directeur et ses acteurs, et il ne sait auquel entendre, dit M. Fortuné ; il soupera même, très probablement, en leur compagnie. Je vais aller le féliciter, mais vous ne pouvez pas vous fourrer là-dedans : rentrez avec Anne ; je vous rejoindrai plus tard, à la maison ; il se peut même que je soupe aussi avec lui, vous ferez bien de vous coucher sans m'attendre.

Les trois femmes revinrent donc seules.

Tandis que la voiture les emportait rapidement vers leur demeure assez éloignée, Mlle Anne, étendue confortablement, dormait d'un bon sommeil sans rêves, au lieu que Clotilde, les yeux fixés sur les lanternes de la voiture, rêvait sans dormir. Pour la première fois de sa vie, elle restait silencieuse ; ses yeux noirs, si vifs d'ordinaire, avaient ce regard vague qui voit en *dedans* ; ses mains jointes sur ses genoux, sa tête légèrement inclinée, toute son attitude enfin, abandonnée et gracieuse, annonçait une détente dans cet esprit vif, ce caractère décidé, auxquels la méditation était jusqu'alors restée étrangère.

Lolita ne dormait ni ne rêvait : l'inquiétude avait fait place à la sécurité, l'attente anxieuse et fatigante à la réalité douce. Elle reposait son corps et son esprit dans un calme délicieux, laissant à la Providence, qui avait si bien préparé les choses, le soin de les conduire au terme.

Quand la voiture s'arrêta, elle réveilla Mlle Anne, qui échangea quelques paroles aigres-douces avec le cocher, légèrement aviné. Sur la demande de Clotilde qui voulait tout le monde heureux ce soir-là, le pourboire fut doublé et l'automédon, déclarant qu'elle était *une bonne fille*, s'éloigna en faisant claquer son fouet, d'un air de satisfaction.

Le gaz se trouvait éteint, vu l'heure tardive. On prit une lumière chez le concierge somnolent, et les étages furent rapidement montés. Le valet de chambre, qui avait entendu la voiture, ouvrit la porte avant que ces dames eussent le temps de sonner. Chacune d'elles prit son bougeoir dans l'antichambre ; puis, après un bonsoir plus chaud que d'habitude, elles se séparèrent.

Lolita fit une longue prière avant de se coucher. Elle demanda à Dieu de bénir le talent de son fiancé, de lui faire la grâce de ne le consacrer jamais qu'au bien ; elle le remercia de ce grand succès, venu si fort à propos, et le pria de la rendre une bonne et fidèle femme. Puis, un peu lasse, elle enleva sa robe et s'assit sur son prie-Dieu pour démêler la coiffure assez compliquée qu'on lui avait faite. Elle ôtait lentement les épingles qu'elle posait sur ses genoux ; ses boucles se détachaient à mesure et retombaient jusqu'à terre, comme un voile doré. Quand elle releva la tête, elle vit sa porte ouverte et Clotilde sur le seuil, en robe de nuit.

Clotilde entra, comme un coup de vent. Eclairée en dessous par la lueur du bougeoir qu'elle tenait à la main, elle était jolie au possible dans cette blanche robe qui faisait ressortir l'ombre profonde de ses yeux noirs. Ses longues tresses pendantes s'enroulaient dans les broderies du corsage, comme une garniture de velours. Elle posa son bougeoir, saisit la main de Lolita, l'entraîna vers le lit et l'y fit asseoir à côté d'elle. Elle l'embrassa alors, non plus d'un baiser distrait, comme elle faisait d'habitude, mais affectueusement, tendrement même. Puis, l'enveloppant d'un regard très doux, sans quitter sa main :

—Madolo, dit-elle, savez-vous que je vous aime comme une sœur ?

Lolita répondit lentement à son étreinte.

—Oui, continua Clotilde, et je ne veux pas avoir de secret pour vous. J'allais me coucher, mais j'ai senti que je ne pourrais pas dormir sans vous l'avoir dit, mon cher secret.

—Dites, mignonne : quel est ce gros secret ? Une autre robe de Laferrière ? Une amazone neuve ?

—Oh ! non, pas cela, plus de ces enfantillages . . .

Et Clotilde, posant sa tête sur l'épaule de Lolita, lui dit à l'oreille, d'une voix faible comme un souffle de brise :

—Madolo chérie, j'aime Émile !

Lolita tressaillit. Elle baissa les yeux sur le visage appuyé contre elle et vit ceux de Clotilde levés vers les siens. Ils étaient sérieux et doux ; ils lui rappelèrent ceux de Bernard, le jour où il lui avait dit ; " Je vous en conjure, par pitié pour une pauvre enfant orpheline." Ce souvenir lui alla au cœur. Dans un généreux élan, elle songea à donner Emile à Clotilde. Mais sa raison était trop droite pour lui permettre de garder cette idée peu réfléchie. Il n'est certes pas rare de voir des héroïnes de roman faire un tel sacrifice, ni de trouver des lectrices assez superficielles pour y applaudir. Mais un esprit raisonnable se dit que s'il est sublime de se sacrifier, il est simplement égoïste et injuste de sacrifier autrui avec soi. Lolita, après avoir pensé à Clotilde, pensa à Émile et se rappela que, lui ayant donné sa parole, elle ne pouvait pas la reprendre.

Que dire, pourtant, à cette enfant ? Elle était là, gracieuse et confiante, tout entière à ce premier sentiment d'amour pour lequel elle ne prévoyait pas un obstacle. Elle attendait, en souriant, un mot d'encouragement et de sympathie.

Lolita mit sur son front un baiser presque maternel.

—Chère mignonne, dit-elle : prenez garde de faire un rêve ! Ne vous laissez pas aller à vos désirs avant de savoir ce qu'en pense votre père et aussi M. Émile.

—Je parlerai à père, demain matin, dit-elle, d'un air parfaitement tranquille. Quant à Émile, j'y ai pensé : je me suis rappelé mille choses et j'en ai conclu qu'il m'aime à la folie. Rappelez-vous combien il a toujours été empressé, et à Fontainebleau, il ne nous quittait pas d'une minute. Madolo, vous serez ma demoiselle d'honneur. Bonsoir ! Maintenant que je vous ai dit mon secret, je tombe de sommeil.

D'un geste encore enfantin, elle rejeta ses tresses derrière ses épaules et tendit son front à Lolita, qui l'embrassa tendrement, se demandant si elle devait parler ou se taire.

Elle se tut, ne se sentant pas le courage d'affliger cette enfant. Son père lui adoucissait mieux la déception qui l'attendait. Elle la reconduisit donc à sa chambre, puis fit pour elle une fervente prière et se mit enfin au lit, où le sommeil ne vint la trouver que beaucoup plus tard.

XI

Le lendemain de ce grand jour, M. Fortuné entra à peine dans son cabinet lorsque Clotilde y parut. Elle était un peu pâle ; son regard sérieux et presque timide, sa tenue grave étonnèrent son père, qui n'y était pas habitué. Mais il s'étonna bien davantage lorsque, après s'être assise sur une petite chauffeuse, à côté de son fauteuil, elle lui eut répété à voix basse l'aveu qu'elle avait fait, la veille, à Lolita.

La première impression de M. Fortuné fut une impression de tristesse. Cette enfant idolâtrée était donc devenue femme ; la tendresse de ses parents ne lui suffisait plus, un sentiment nouveau avait envahi son cœur et l'occuperait bientôt tout entier : que serait le père à côté du mari ? Heureusement, il n'y avait qu'un mot à dire : Émile n'est pas libre ; il aime Mlle Dolores et il en est aimé.

M. Fortuné allait jeter cette douche sur l'enthousiasme de sa fille, lorsque celle-ci, appuyant sa tête câline contre la poitrine du vieillard, murmura :

— Vois-tu, père, si je ne l'épousais pas, j'en mourrais !

Il la regarda avec effroi. Ses joues pâles, ses yeux plus sombres donnaient un aspect maladif à son charmant visage. Il lui trouva une ressemblance inquiétante avec sa mère, morte si jeune encore. Que répondre à cette enfant qui n'avait jamais essuyé un refus, jamais rencontré un obstacle ? Il y a des plantes si frêles que le premier orage suffit à les briser . . .

Clotilde répéta son aveu, mais d'un accent inquiet, avec une légère angoisse, née du silence de son père.

Celui-ci avait sans doute pris une résolution, car il lui dit, d'un ton bref :

— Va t'habiller bien vite et fais-toi conduire immédiatement chez ton amie Louise, sans dire un seul mot à personne de ce que tu viens de me confier, entends-tu ?

L'enfant, ravie, embrassa impétueusement son père et sortit en fredonnant : elle savait bien que quand il prenait ce ton d'autorité, c'est qu'il se disposait à céder. Elle ignorait, d'ailleurs, le motif qui eût pu l'en empêcher ; ce fut donc sans préoccupation qu'elle quitta la chambre.

M. Fortuné, au contraire, en était assiégé. Il venait de prendre le parti qu'il avait toujours pris avec sa fille : celui d'obéir à sa volonté ; mais cet homme dont la vie s'était passée presque tout

entière à prêcher la morale, ne pouvait pas ne point sentir que, cette fois, une telle résolution était honteuse. Il se leva et parcourut son cabinet de long en large, rêvant, cherchant à trouver, non pas le courage qui lui manquait, mais un prétexte pour colorer sa défaite et un expédient qui dénouât la situation. Dans sa vie d'écrivain, il avait fait quelques comédies ; c'était presque avec le dilettantisme d'un auteur qu'il essayait de conduire l'intrigue de celle qu'il se préparait à jouer en ce moment.

Quand il fut sûr de lui, il sonna son valet de chambre et l'envoya prier Mlle Dolores de venir lui parler.

Lolita accourut, troublée au dernier point. Elle croyait savoir ce que M. Fortuné voulait lui dire : c'était, sans nul doute, une préface à la demande officielle dont il lui avait parlé la veille, et la pauvre Lolita cherchait dans sa tête le moyen de faire le bonheur de Clotilde, malgré M. Fortuné, si Émile voulait bien lui rendre sa parole.

A peine fut-elle entrée que M. Fortuné vint à elle, lui prit les deux mains et la fit asseoir.

— Mon enfant, dit-il, j'ai pensé à vous toute la nuit.

La jeune fille, un peu surprise, tâcha de prendre un air reconnaissant, mais ses yeux ne purent exprimer que l'étonnement.

— Oui, continua le philosophe ; je pensais à vous et à Émile et je me demandais si je n'avais pas été coupable en favorisant le penchant qui vous poussait l'un vers l'autre.

En favorisant, Lolita trouva cette expression faible : il lui semblait que M. Fortuné, de son côté à elle, au moins, s'était bel et bien appliqué à faire naître ce penchant. Néanmoins elle ne dit rien, voulant voir où il allait en venir.

— J'y ai beaucoup réfléchi, reprit M. Fortuné ; j'ai fait une étude comparée de vos deux caractères et il m'a semblé que vous ne seriez pas heureux l'un par l'autre. Émile est d'une nature douce, un peu timide, effacée, il lui faudrait une femme qui eût l'aplomb et la décision qui lui manquent ; tandis que votre délicieux caractère conviendrait mieux à un homme d'énergie et d'action qui se détendrait au contact de votre douceur égale et souriante.

M. Fortuné s'arrêta, comme s'il attendait une réponse ; mais la jeune fille, surprise cette fois jusqu'à la stupéfaction, ne trouvait rien à dire. Il se décide alors à une question directe :

— Qu'en pensez-vous, mademoiselle Dolores ?

—Je pense, dit-elle, d'une voix calme, quoique un peu lente, que que ces réflexions sont légèrement tardives. Puis-je savoir si M. Emile les a faites aussi ?

Pour la première fois de sa vie, M. Fortuné se sentit mal à l'aise. Il évita de regarder la jeune fille ; ses yeux se fixèrent sur le bras de son fauteuil, tandis qu'il répondait :

—En partie, ma chère enfant, en partie. Sa carrière est décidée maintenant ; il faudra qu'il se presse : il est nécessaire qu'il représente un peu, vous comprenez. . .

Oui, elle comprenait ; cela était clair, en effet : la petite institutrice qui avait seule deviné le talent du poète inconnu et lui avait prodigué les encouragements, ne pouvait être la femme destinée à partager la gloire de l'auteur acclamé. O Bernard, comme vous aviez raison ! Ainsi, toutes ces paroles tendres, tous ces regards passionnés du jeune homme, tant de preuves d'amour devaient aboutir à un humiliant renoncement ! Elle l'avait désiré, ce renoncement, mais pas ainsi, pas de cette façon qui abaissait tant ces deux hommes qu'elle aurait voulu continuer à estimer. Son cœur se serra, non de douleur, mais d'indignation. Elle était bonne, très bonne, mais elle était femme et sa fierté blessée fit monter à son visage une vive rougeur, tandis qu'elle répondait hardiment, démasquant les batteries du père.

M. Fortuné tressaillit. Sa fille avait donc parlé ? quelle faute ! Cette terrible enfant tenait de son frère : il fallait toujours qu'elle dise ce qu'elle pensait. . . Le philosophe ne savait plus que répondre. Après quelques minutes d'un silence pénible, il reprit :

—Puis-je dire à mon filleul que vous renoncez volontairement à l'union projetée ?

—Assurément, monsieur : volontairement et joyeusement.

Il releva la tête, en disant d'une voix hésitante :

—Aviez-vous échangé quelques gages. . . ?

—Oh ! rien du tout, monsieur, moins que rien : notre parole.

Elle le regardait bravement, en face ; et devant ce regard clair, visiblement chargé de mépris, le vieillard rougit ; il se sentait jugé.

Ce fut la première punition de ce père qui avait aimé son enfant *plus que l'honneur, plus que la probité.*

Quand Lolita eut quitté le cabinet de M. Fortuné, et que le moraliste fut seul, il semblait vieilli de plusieurs années ; ses traits

fatigués, sa pose affaissée, tout annonçait l'homme qui s'abandonne. Vis-à-vis de lui-même, il ne jouait plus la comédie : ses mains étaient appuyées sans art sur les bras de son fauteuil, son visage incliné exprimait la lassitude. Il essayait vainement de se répéter : " Ils n'auraient pas été heureux ensemble ;" au fond de sa conscience, quelques chose lui criait : Tu sais bien que ce n'est pas ce motif qui t'a fait rompre leur mariage. Il avait beau se débattre, il se sentait amoindri ; puis, le regard de Lolita le poursuivait, ce clair regard d'une âme pure, démasquant son hypocrisie.

Un coup frappé à la porte interrompit ses réflexions. Il cria : " Entrez." Et l'on entra. C'était son filleul.

Le jeune homme arrivait radieux de son succès et de ses espérances. Une rose brillait à sa boutonnière ; son teint plus vif, son regard plus animé, tout en lui avait un air de fête.

—Je viens, dit-il, de rencontrer Mlle Dolores : jamais je ne l'ai vue si jolie. Mon cher parrain, le moment est venu, je compte sur vous pour . . .

Le cher parrain rassembla ses esprits, afin de livrer ce suprême combat.

—Écoute, interrompit-il. . . Et il parla longtemps. La conférence se prolongea plus d'une heure. Que se passa-t-il entre les deux hommes ? On ne l'a jamais su. Émile était fort triste, en quittant le cabinet de son parrain : il avait ôté la rose de sa boutonnière et paraissait pressé de s'en aller. Au même instant, Clotilde rentrait. Elle l'entraîna presque malgré lui chez son père, où ils restèrent jusqu'au déjeuner.

La matinée avait été rude pour M. Fortuné, partagé entre ses velléités de remords et la combinaison de ses nouveaux plans. Cependant, quand on a une longue habitude de vivre dans le monde et pour le monde, on sait au moins sauver les apparences. M. Fortuné apporta donc à la table de famille le visage serein, souriant, qu'on était accoutumé à lui voir.

Il n'en fut pas de même de son filleul. Le jeune homme, que Lolita regardait curieusement, entra d'un air gêné, la mine longue et triste. Clotilde, qui sortait en même temps que lui du cabinet de son père, où celui-ci les avait déjà fiancés, jugea nécessaire d'expliquer l'attitude étrange de son prétendu. Elle le fit d'un mot, qu'elle croyait le vrai.

—Bête par amour ! dit-elle, le montrant à Lolita, en éclatant de

rire. Puis elle prit au bouquet de la table une fleur qu'elle mit à son corsage et en attacha une semblable à la boutonnière du poète, toujours muet. Elle en vint mettre une autre, gentiment, dans les cheveux de son institutrice. Emile, suivant son mouvement, leva sur Lolita un coup d'œil furtif. On y lisait le regret, le chagrin, la honte. Non, ce ne serait jamais un grand homme, ce garçon timide, mou, qui souffrait si visiblement d'une situation imposée et qui n'osait en sortir, par un généreux élan. Le mot de Bernard : " girouette," vint à l'esprit de Lolita. Elle regarda Émile sans rancune : ce malheureux ne lui inspirait que de la pitié.

XII

A partir de ce jour, il sembla à Lolita que sa vie était un rêve. Si on lui eût dit que le blanc est noir, que deux et deux font six, elle n'aurait pas protesté : tout lui semblait possible maintenant. Son désir eût été de retourner immédiatement avec sa marraine ; cependant, elle resta auprès de Clotilde, pensant qu'elle devait remplir quand même la promesse faite à Bernard de veiller sur cette enfant sans mère. Elle attendit donc le mariage et dut subir avec un calme apparent les expansions variées de Clotilde, ses joies d'enfant, ses bouderies quand tout n'allait pas suivant ses désirs, son délire quand elle avait réussi.

Un jour, elle apparut, larmoyante, dans la chambre de Lolita, tenant en main une lettre datée d'Égypte.

— Croiriez-vous, Madolo, que ce monstre de Bernard ne veut pas venir à mon mariage ?

— Ah ! fit Lolita qui avait tressailli : pour quelle raison ?

— Parce que le choléra règne à Alexandrie ; il prétend qu'il ne doit pas désertier son poste en ce moment.

— Le choléra ! répéta Lolita dont le cœur s'était serré. Il a raison, c'est très bien.

— Bon ! j'étais sûre que vous seriez de son avis. Eh bien ! moi, je trouve qu'il a tort : le voyage d'Égypte n'est pas si long, il aurait pu retourner à son choléra après.

Clotilde bouda toute la journée.

Lolita se sentait émue. Elle pensait : Celui-là est un homme.

Le lendemain, les vents avaient changé : Clotilde était toute à la joie. Émile venait de lui réciter un joli sonnet, en l'honneur de ses yeux noirs. Elle l'avait appris par cœur et le redit à Lolita pour avoir son avis.

Celle-ci, tout en répondant qu'il était charmant, ne pouvait s'empêcher de penser aux vers que le jeune homme lui avait récités, dans le sentier du nid d'amour :

Ce ne serait qu'un songe, aussi menteur que doux,
Si l'abri n'était là, si l'ange n'était vous.

Ce *vous* avait été souligné par un accent si tendre, un regard si éloquent ! Elle s'émerveilla qu'on pût changer ainsi du jour au lendemain. Elle n'avait jamais éprouvé un sentiment aussi passionné que le semblait celui d'Émile ; pourtant elle eût été fidèle, même en cas d'échec. Avec quelle joie elle aurait mis sa main dans celle de l'auteur sifflé ! Tandis que lui... fi ! que le monde est laid ! Pauvre Clotilde, si triomphante, l'avenir ne lui réservait-il pas d'étranges désillusions ?

—Madolo, disait Clotilde, savez-vous ce qui me charme le plus dans Émile ?

—Non, ma chérie.

—Eh bien, c'est qu'il n'a jamais aimé que moi.

Et Lolita écoutait cela, en silence, ne pouvant rien dire dans la situation fautive où elle était placée. Si elle voulait hasarder une recommandation de calme, de recueillement, Clotilde l'appelait la *senorita Rabat-Joie*. Il fallait donc laisser cette enfant à ses illusions, la voir courir au-devant de cette union avec un homme indigne d'elle. Bah ! tous ne se valent-ils pas ? Y a-t-il encore de la délicatesse, de l'honneur en ce monde ? Elle en arrivait à ne plus le croire. Bernard lui-même, qui n'estimait pas Émile et l'avait si bien deviné, lui semblait coupable de n'avoir rien fait pour l'empêcher d'épouser sa sœur.

M. Fortuné aurait pu dire qu'il avait reçu plusieurs lettres de Bernard, le pressant de ne pas donner Clotilde à son filleul ; mais il se garda bien d'en parler. Il était le père, il était le maître, il en profitait. Puis, il ne pouvait voir Émile avec les yeux de Bernard : les défauts de son filleul trouvaient en lui l'indulgence d'un complice, presque d'un auteur.

Le mariage eut donc lieu, par une belle matinée de janvier, dans la coquette église de Saint-François-de-Sales, trop petite pour contenir l'assistance, car le tout-Paris des lettres et du théâtre était là.

M. Fortuné rayonnait. On le trouva superbe dans son rôle de

père ; oui, son rôle, car cet homme représentait toujours. On admira beaucoup aussi la demoiselle d'honneur, délicieusement jolie dans sa robe de soie blanche, garnie de volours bleu, sous les plumes bleues de son chapeau Rembrandt. Un collier et des boucles d'oreilles de perles, présent de noces de Clotilde qu'elle avait accepté de grand cœur, rehaussait cette modeste toilette.

Le matin même du mariage, M. Fortuné l'avait remerciée, en termes choisis, des soins si affectueux et si dévoués qu'elle prodiguait à sa fille depuis cinq ans, et il l'avait priée d'accepter un léger souvenir, comme gage de sa reconnaissance. C'était un paquet de billets de banque dans un petit portefeuille de peluche, orné d'un médaillon qui renfermait le portrait de Clotilde.

Lolita avait ouvert le portefeuille qu'elle sentait gonflé dans sa main, posé les billets de banque sur le bureau de M. Fortuné où ils restèrent, puis mis dans sa poche le souvenir, ainsi allégé, en disant qu'elle le garderait toute sa vie. Il semblait à la jeune fille que si elle avait accepté cet argent, elle aurait vendu son droit sur Émile. Elle avait bien voulu le donner ; le vendre, jamais !

“ C'est absurde ! ” pensa M. Fortuné. Et peut-être avait-il raison. Mais que Dieu nous accorde ne rencontrer souvent sur notre route dans la vie, des gens doués d'une telle absurdité !

Mlle Anne avait embrassé Lolita avec effusion, en lui glissant dans la main une ravissante *Imitation*, enrichie de vignettes peintes par un artiste célèbre. La jeune fille remercia de tout son cœur.

— Priez pour elle ! lui dit Mlle Anne à l'oreille, avec des larmes dans la voix : aimez-la toujours, elle en aura encore besoin.

La bonne tante n'avait ni l'élévation d'intelligence, ni l'érudition de son frère, mais elle possédait ce tact qui vient du cœur, et tout ce qui s'était passé depuis deux mois n'avait pas son approbation.

Après la messe, un splendide déjeuner réunit la famille et les témoins. Puis, les mariés prirent congé de leurs invités, revêtirent un costume de voyage et montèrent en voiture pour se rendre à la gare de Lyon : leur lune de miel devait briller en Italie.

Le soir même, Lolita se retrouva rue de Condé, assise en face de sa chère marraine dont elle tenait étroitement les deux mains, se demandant si elle n'avait pas eu un cauchemar qui avait duré cinq ans.

La joie de Pepa était extrême en reprenant possession de sa nina.

—Ce n'est pas pour longtemps, dit Lolita.

—Comment ! pas pour longtemps : tu veux déjà me quitter ?

—Ma Pepa, il le faut bien. Si tu savais... j'ai refusé un cadeau d'argent que m'offrait M. Fortuné. Il me semblait qu'il achetait mon silence ; je ne pouvais pas accepter, cela m'aurait pesé, oh ! pesé... Maintenant que je te vois, je me demande si j'ai bien fait, et je suis tentée de me reprocher ma fierté.

—Tou as bien fait, nina.

—Moi qui voulais t'enrichir !

Pepa éclata de rire.

—M'enrichir, dit-elle : pourquoi faire ? J'ai ma Lolita, je suis riche. Viens, nina, nous allons fêter ton retour. Ne me crois pas égoïste : je ne serais pas si joyeuse si tou l'avais aimé, mais tou ne l'aimais pas.

—Il me semble presque que tu as raison, dit Lolita : j'éprouve comme un sentiment de délivrance ; pourtant, je croyais bien l'aimer et je voulais être sa femme fidèle. Enfin, tout est arrangé pour le mieux : que Dieu soit béni !

En prononçant ces paroles, la jeune fille laissa échapper un léger soupir qui semblait les démentir. C'est qu'elle n'avait pas tout dit à Pepa. Si Lolita ne regrettait pas Émile, elle regrettait M. Fortuné ou, du moins, le monsieur Fortuné auquel elle avait cru pendant cinq ans. Toute femme éprouve un besoin impérieux de protection. La mort des parents de Lolita l'avait privée de guide. L'affection de Pepa, si tendre et si dévouée qu'elle fût, ne pouvait donner une satisfaction complète à ce sentiment, instinctif chez une jeune fille. La protection suppose un être supérieur ; or Pepa était très certainement inférieure à sa fille adoptive, au triple point de vue de l'intelligence, de l'instruction et de la raison. Elle avait cependant deux qualités qui pouvaient y suppléer : une affection si passionnée qu'elle en devenait clairvoyante, et l'expérience qu'une femme de quarante-cinq ans possède toujours à un plus haut degré qu'une jeune fille de vingt-trois ans. Mais les jeunes tiennent en médiocre estime cette dernière qualité ; on voit généralement les enfants recommencer à leurs dépens les écoles faites par leurs parents, et l'expérience d'autrui ne profite jamais à personne.

Lolita, cependant, aurait eu confiance en celle de M. Fortuné parce qu'elle était rehaussée chez lui par la supériorité de l'intelligence et du talent. Hélas ! rien ne restait, après cet effondrement subit de l'idole. Ce vieillard qui s'était toujours montré si bon pour elle, pour lequel elle se sentait une affection presque filiale, auquel elle aurait recouru en cas de détresse de cœur ou de conscience, elle venait de le voir égoïste, injuste, sans probité, sans franchise. Elle le jugeait peut-être maintenant avec une sévérité aussi exagérée que l'avait été sa confiance, car la jeunesse a de ces haines vigoureuses envers les méchants que l'âge atténue et conserve seulement pour le mal.

La pauvre enfant éprouvait donc un sentiment d'isolement, allant presque jusqu'à la frayeur. Il lui semblait qu'elle et Pepa étaient condamnées à traverser seules un pays dangereux, peuplé seulement d'animaux sauvages, parmi lesquels un philosophe déchu représentait assez bien le félin souple et traître qu'on appelle la panthère. Lolita était pourtant d'une nature courageuse : elle avait lutté vaillamment contre la pauvreté ; ni le travail ni les privations ne lui avaient fait peur, et devant une déception du cœur, elle s'abandonnait tout à coup. Il en est ainsi des âmes douées de beaucoup de sensibilité : elles soulèveraient des montagnes, tant que leur cœur est confiant ; les maux causés par les événements les laissent pleines de force et presque indifférentes, tandis que ceux qui proviennent de la malice des hommes les anéantissent.

Lolita se retrouvait dans une situation analogue à celle qu'elle avait eue au lendemain de son examen, meilleure même ; car, quelques années de plus et une éducation menée à bien, dans une famille considérée, ne pouvaient qu'être à son avantage. Cependant, au lieu qu'elle était entrée avec joie chez M. Fortuné, elle se sentait épouvantée à l'idée de se retrouver dans une autre famille. Quelle déception l'attendrait encore ? Elle n'oserait plus donner sa confiance à personne...

(A suivre.)